L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
VOL. LIV — NO 36 JOLIETTE, MERCREDI LE 21 SEPTEMBRE 1966

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1967—18
S C N IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA

Le 11 octobre prochain

Nouveau colloque sur l'éducation

Plus de 800 personnes intéressés à la cause de l'éducation ont assisté dimanche dernier, à l'école Barthélemy-Joliette, au colloque organisé par le Comité régional de planification scolaire. Dans les huit commissions, les problèmes soulevés par le Rapport Parent ont été discutés.

Comme les discussions n'ont pu apporter, sur tous les points, un texte précis pour la rédaction du mémoire projeté au Conseil supérieur de l'Education, les assistants ont décidé de tenir une autre réunion publique, à l'échelle régionale, le mardi, 11 octobre prochain. Ce second colloque débutera à 7 h. 30 p.m. à l'école Barthélemy-Joliette.

Les commissions qui seront appelés à siéger lors de ce deuxième colloque seront celles de la restructuration des commissions scolaires, de la confessionnalité, des enseignants et autres selon le besoin.

Il reste cependant que la région de Lanaudière a indiqué clairement ses positions sur certains points au cours du colloque de dimanche.

CONFESSIONNALITE

Tout en discutant certains termes du rapport Parent, les participants de cette commission ont été unanimement en faveur du maintien de la confessionnalité dans les institutions scolaires.

Une résolution demandant que le ministre de l'Education garantisse le maintien des écoles catholiques a été adoptée.

Le comité n'était pas unanime sur la "neutralité" de l'Etat et de la commission scolaire.

INSTITUT

L'assemblée générale a été d'accord pour accepter la fondation d'un institut à Joliette. La clientèle scolaire, les aménagements déjà faits, les besoins de la région au niveau des études technologiques, justifient l'implantation d'un institut qui doit être dirigé

(A suivre à la page 2)

Portage la Prairie accepte de se jumeler avec Joliette

Portage la Prairie, une ville de 13,000 âmes du Manitoba, a officiellement accepté son jumelage avec la Cité de Joliette. Le maire de la ville manitobaine, M. H.L. Henderson, a annoncé cette décision à M. l'échevin Roland Rivest qui lui a rendu visite le 8 septembre dernier; le conseil municipal de Portage a accepté le jumelage à sa première session régulière de septembre.

Lors de sa visite, M. Rivest a remis au maire Henderson un album-souvenir du Centenaire de Joliette en même temps que des copies française et anglaise de la Charte de la Cité de Joliette.

Le "Daily Graphic", quotidien de Portage, en signalant la visite de M. Rivest, a déclaré que la population avait hâte de commencer ses échanges d'affaires et de culture avec Joliette.

M. le maire Roussin a ajouté que, lors du banquet de clôture de l'Union des Municipalités, à Montréal, le jumelage de 9 villes du Québec avec une ville de chacune des autres provinces canadiennes; Joliette sera alors mentionnée comme jumelle de Portage la Prairie.

En plus, le Dr Roussin a déclaré que la Commission du Centenaire du Canada dispose de subventions particulières pour favoriser les échanges entre villes jumelles. Ces subventions seraient de l'ordre de $75,000.

M. Henderson a souligné, dans une lettre à l'échevin Rivest, les efforts faits dans sa municipalité, au niveau scolaire, pour l'enseignement du français, au Grade I; il est également heureux de dire que son épouse suit des cours de français, le soir, depuis deux ans.

Le maire de Portage annonce également qu'il visitera Joliette sous peu.

On sait que M. Henderson a déjà été candidat à la direction du parti libéral national.

Les délégués aux Etats Généraux

La région a choisi ses délégués aux assises préliminaires des Etats généraux du Canada français qui se tiendront à Montréal les 25, 26 et 27 novembre prochain.

Voici par comité, les délégués et substituts élus:

Comté de Joliette

Délégués: M. Pierre Gagnon, M. Clément Mailhot, M. Adrien Gervais, M. Jacques Mondor, M. Alain Généreux, M. Jean-Paul Corriveau, M. Roch Lasalle, M. O. Piette, M. Gilles Rouleau, M. Georges Rivest.

Substituts: M. Jean-Pierre Malo, M. Aristide Pelland, M. Roland Gauvreau, Mme Mariette Lévesque-Bayer, M. Grégoire Breault.

Comté de Montcalm:

Délégués: M. Evangéliste St-Georges, St-Jacques; M. Cyril Breault, Rawdon; M. Lucien Rivest, Rawdon; M. Réjean Rivest, Rawdon; M. Marcel Lafortune, St-Jacques; M. Georges Beaudry, St-Jacques M. Anatole Forest, St-Jacques; M. Robert Marsolais, St-Jacques; M. Léonard Dupuis, St-Alexis; M. Charbonneau.

Substituts: M. Dufour, Ste-Julienne; M. Rochon, Chertsey; M. le chef de pompier, Ste-Julienne; M. Denis Forest, Ste-Marie-Salomé; M. Antoine Mireault, Ste-Marie-Salomé; M. René Léveillé, St-Liguori; M. Réal Beaudoin, St-Esprit; M. Lois Lachapelle, St-Jacques, M. Noël Dulong, St-Esprit; M. Maurice Lavoie, St-Calixte.

Comté de Berthier:

Délégués: M. Delpha Morin, M. Marius Savoie, M. Donatien Poulette, M. Georges Gervais, M. Patric Lajoie, M. Normand Champagne, M. J.-Armand Piette.

Diefenbaker à Joliette

2e cahier, page 1

Evaluation scolaire: 266 millions

3e cahier, page 1

Assurance pour les nouveaux mariés . . .

page 4



M. Diefenbaker à l'Hôtel de Ville

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. John Diefenbaker signe le Livre d'Or de la Cité de Joliette à l'occasion de la réception civique de jeudi dernier où Son Honneur le maire C.-A. Roussin lui a souhaité la bienvenue.

Une tragique fin de semaine

9 morts sur la route

La région de Lanaudière a eu la triste distinction d'enregistrer neuf morts sur la route au cours d'une fin de semaine marquée au Québec d'une quinzaine de décès accidentels.

Le pire accident est survenu sur la route 48, à St-Jean-de-Matha, où la collision de trois voitures a fait quatre morts et cinq blessés graves.

A ST-JEAN-DE-MATHA:

M. Roland Pin, 28 ans, du 546 rue St-Thomas, à Joliette; **Mme Patrick Sheehan,** 56 ans; **M. Brian Daly,** 20 ans, et **Sandra Knee,** 2 ans, tous trois de Rawdon, ont été tués dans la violente collision frontale de deux automobiles, survenue vers 6 h. dimanche soir, sur la route no 48, entre St-Jean-de-Matha et St-Félix-de-Valois, dans la région de Joliette. Cinq personnes ont été grièvement blessées dans cette tragédie et ont été transportées à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Il s'agit de M. Patrick Sheehan, 65ans, Mme Lloyd Knee, 28 ans, de même que ses enfants: Derick, 7 ans, Cindy, 5 ans et Suzan, 4 ans, tous de Rawdon.

A STE-ELISABETH:

M. Jean Poitras, 49 ans et sa fille, **Diane,** 9 ans, de St-Félix-de-çalois, ont été tués lorsque deux automobiles se sont heurtées face à face, sur la route reliant St-Félix-de-Valois à Ste-Elisabeth, vers 10 h. dimanche soir. Mme Jean Poitras, 53 ans, est dans un état critique à l'hôpital St-Eusèbe, à Joliette ayant été grièvement blessée dans cet accident.

A LAVALTRIE:

M. Paul Choquette, 24 ans, du 910 rue Notre-Dame, à Lavaltrie, comté de Berthier, s'est tué, vers 11 h. 15 vendredi soir, quand son auto a capoté dans le rang St-Antoine, à Lavaltrie.

A L'EPIPHANIE:

Diane Ricard, 8 ans, fille de M. et Mme Germain Ricard, du 251 rue Notre-Dame, à L'Epiphanie, comté de L'Assomption, tuée par une auto, vers 7 h. vendredi soir, en traversant la chaussée en face de la maison de ses parents.

A LANORAIE:

Une collision entre deux voitures, lundi matin, vers 8 h., à Lanoraie, a causé la mort de **M. Yvan Langelier,** propriétaire du restaurant "Au Chapon Fin", de St-Sulpice. L'accident a également fait cinq blessés: M. Yves Dusablon, M. et Mme Roch Dusablon, de Montréal, et M. et Mme Normand Dusablon, de Ste-Rose.



M. JOSEPH LAURIN

A Joliette, le 18 septembre, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph Laurin, époux d'Antoinette Thouin, demeurant à 591, rue St-Antoine.

Les funérailles ont eu lieu mercredi après-midi le 21 septembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour l'église St-Pierre où le service fut célébré à trois heures.

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Alphonse Cantin (Cécile), M. et Mme Réal Laurin, M. et Mme Adrien Boisclair (Rita), M. et Mme Maurice Lebeau (Jeannette), M. et Mme Jean-Guy Laroche (Jeannine), M. et Mme Florian St-Georges (Gisèle), M. et Mme René Laurin, M. et Mme Donatient Bélisle (Yolande) et M. et Mme Gilles Paquin (Louise); il laisse également ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Rodrigue Laurin, M. et Mme Alphonse Martin, M. Hector Laurin, M. et Mme Edouard Bazinet, M. et Mme Horace Laurin, Mme Lucien Sansregret et M. et Mme Maurice Laurin. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

M. WILFRID SAVOIE

A Ste-Marcelline, le 13 septembre à l'âge de 66 ans est décédé M. Wilfrid Savoie, époux d'Yvonne Plouffe.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 16 septembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis, pour l'Eglise St-Pierre où le service fut célébré à trois heures.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Léo Masson (Jacline), M. et Mme Jacques Savoie, et M. et Mme Apolinaire Bélanger (Fernande).

M. AUGUSTE BOISVERT

A Joliette le 9 septembre à l'âge de 72 ans est décédé M. Auguste Boisvert, époux de Célina Provost, demeurant à 763, rue St-Antoine.

Les funérailles ont eu lieu dimanche, le 11 septembre, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis, pour l'église St-Pierre où le service fut célébré à trois heures.

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil: une fille Agnès (Mme Alfred Beauséjour); ses frères, soeur, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Boisvert, de Joliette, Mme André Hays, de Montréal, Mme Joseph Boisvert, de St-Michel des Saints, M. et Mme Joseph Provost, de Montréal, M. Alphonse Provost, M. et Mme Alfred Mailloux, de Val d'Or, Abitibi, M. Joseph Benoit, de Joliette, M. et Mme Isaie Provost, de St-Michel des Saints, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Nos sympathies.

MLLE FABIOLA DESORMEAUX

A Joliette le 15 septembre à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Fabiola Desormeaux, demeurant au Foyer St-Eusèbe.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 17 septembre. Départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, pour la Cathédrale de Joliette où le service a été célébré à 3 h. P.M.

La défunte laisse dans le deuil: une soeur: Mme Vve Robert McCready, de Valleyfield, plusieurs neveux et nièces soit les familles Cailloux, Mc Cready et Desormeaux.

M. ROLAND PIN

A St-Jean de Matha, le 18 septembre à l'âge de 28 ans est décédé accidentellement M. Roland Pin, époux de Marie Lépine, demeurant à 546, St-Thomas.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 22 septembre. Départ des Salons Azellus Garceau, St-Ambroise pour l'église de Ste-Marcelline où le service sera célébré à 10 h. a.m.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, une fille Sylvie; sa mère: Mme Cvs Achille Pin, de Ste-Marcelline, ses beaux-parents: M. et Mme Dosithée Lépine, de Ste-Mélanie; ses grands-parents: M. et Mme Pierre Lépine, de Joliette; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sieurs: M. et Mme Roland Malo (Laurée) de L'Assomption, M. et Mme Jacques Pelland (Rachel) de Joliette, M. Fernand Pin de Ste-Marcelline, M. Gérard Pin, de Joliette, Mlle Mariette Pin, de Ste-Marcelline, Mlle Diane Pin, de Ste-Marcelline, M. et Mme Bernard Dupuis, de Montréal, M. et Mme Roger Lépine, de St-Alexis, M. et Mme Emilien Lépine, de Montréal, MM. Adrien et Bertrand Lépine de Ste-Mélanie, Mlles Claudette et Pauline Lépine de Ste-Mélanie.

MM. Claude Ryan...

(Suite de la page 3)

a) besoins (Jean-Claude Leblanc).

b) disponibilités (Jacques Lauzon).

2 h.: Plénière: a) rapport par M. Jean-Claude Leblanc (10 mi.).

b) rapport par Jacques Lauzon (10 mi.)

Conclusion: par Claude Ryan et Fernand Jolicoeur.

2 h. 30: Présentation de Mlle Madeleine Joubert par M. le chanoine A. Breault.

Rôle du I.C.E.A. et du C.R.E.A.

3h. 15. Détente.

3 h. 30: Appel des délégués officiels.

3 h. 40: Instructions.

A—sur les structures du C.R.E.A.

B—sur le mode d'élection.

Choix d'un président d'élection.

Elections.

Présentation des nouveaux officiers.

Mot du Président.

Cours de peinture d'art pour adultes

Depuis quelques années déjà, il se donne, aux Ateliers d'Art du Séminaire de Joliette, des cours de peinture d'art destinées aux adultes: ces cours reprendront bientôt.

Il s'agit, comme par le passé, d'une série de quinze cours pratiques, de deux heures et demi chacun, donnés à raison d'un par semaine, à partir du lundi 3 octobre.

Cette année, on pourra recevoir trois groupes: un le lundi, un le mercredi et un le jeudi, tous à la même heure: de 8 h. à 10 h. 30 p.m.

Ces cours sont donnés par le P. Maximilien Boucher, c.s.v.

Toute personne adulte (seize ans et plus), de Joliette ou des environs, peut s'inscrire à ces cours: point n'est besoin d'avoir déjà suivi des cours de peinture.

Le coût de participation à ces cours sera de $35.00 pour la série de quinze cours.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire sans tarder, en indiquant le soir qui leur convient le mieux. Pour l'inscription ou pour des renseignements supplémentaires, on s'adressera au Séminaire (tel. 753-7466), et on demandera le P. Maximilien Boucher.

Ce qu'ils en pensent

Les instituteurs veulent un serment unique

Aucun enseignant, de dire le président de l'Association des Enseignants du Lanaudière, Jean-Marie Bellemare, ne peut exercer une fonction se rapportant aux examens officiels, sans avoir prêté un serment: c'est la loi. Or ces serments deviennent multiples dans sa carrière puisqu'ils ne portent uniquement que sur l'honnêteté dans les examens de fin d'année. Pourtant les examens ne sont qu'une partie des devoirs de charge d'un éducateur C'est pourquoi, un serment d'office au début de sa carrière serait souhaitable. L'enseignant pourrait prêter ce serment lors d'une cérémonie officielle devant les représentants de sa profession, de l'Etat et des écoles de formation des maîtres. A moins de commencer à pratiquer, et tout de suite après l'obtention de son permis, il pourrait finir de remplir en toute honnêteté les devoirs de sa charge d'éducateur et de la faire fidèlement conformément à l'éthique professionnelle.

Le président affirme que la loi est désuète et que le gouvernement devrait l'amender le plus tôt possible.

Un commissaire devant la restruction

Voici la substance d'u ntexte que nous a soumis M. Luc Bordeleau, membre de la Commission scolaire de Joliette, (siège no 7, Christ-Roi). M. Bordeleau propose un texte revisé de certaines recommandations du Rapport Parent, comme suit:

Version actuelle	Version proposée
(33) *Nous recommandons que chaque comité* scolaire soit formé de cinq membres élus annuellement par les parents des élèves et par les élèves inscrits aux cours pour adultes et qu'y soit éligible, outre tout électeur, toute personne majeure résidant dans la région.	*Nous recommandons que* chaque comité scolaire soit formé de cinq membres élus annuellement par toute personne majeure résidant dans le territoire desservi par l'école.
(35) Nous recommandons que la loi attribue aux comités scolaires les fonctions suivantes: — donner leur avis sur le choix des maitres, l'adaptation des programmes et le choix des manuels et du matériel didactique;	Nous recommandons que la loi attribue aux comités scolaires les fonctions suivantes: — donner leur avis sur le choix des maitres, avant l'engagement, l'adaptation des programmes et le choix des manuels et du matériel didactique; — donner leur avis sur tout projet qui serait présenté par le conseil régional de développement scolaire, spécialement en ce qui a trait à toute mesure qui représente un changement important sur le plan pédagogique.
(42) e) préparer et soumettre au ministère de l'Education, par les soins, le cas échéant, du conseil de développement scolaire, le budget nécessaire à la bonne marche et au progrès de ses écoles;	e) préparer et soumettre au ministère de l'Education, par les soins, le cas échéant, du conseil de développement scolaire, le budget nécessaire à la bonne marche et au progrès de ses écoles; ledit budget devra avoir été préalablement soumis aux comités scolaires, pour étude et recommandations.

Les parents ont un devoir de sécurité à remplir au moment du retour à l'école

Alors que des millions de jeunes écoliers retournent en classe pour une autre année scolaire, le CLUB AUTOMOBILE QUEBEC recommande aux parents de prendre quelques minutes pour discuter avec leurs enfants de sécurité et des lois de la circulation.

Selon le Club Automobile, "les parents sont les premiers responsables de la sécurité de leurs enfants et, en leur en enseignant les préceptes les plus élémentaires, ils s'acquittent d'une responsabilité qu'ils ont tant envers eux-mêmes qu'envers l'enfant et la société en général.

Quelques minutes d'entretien entre le papa, la maman et les enfants permettront d'éclaircir bien des points. Par exemple quel est le chemin le plus sûr pour se rendre à l'école, pourquoi il est nécessaire de ne traverser qu'aux passages pour piétons, d'observer la signalisation routière, etc.

Il n'existe pas de formule magique pour voyager à l'école en toute sécurité, les conditions différent d'un endroit à un autre et même d'une école à une autre, mais le Club Automobile donne quelques conseils qui peuvent être d'une grande utilité à l'enfant.

—Regarder à gauche et à droite avant de traverser une rue.

—Ne pas circuler entre deux voitures stationnées.

—Obéir à la signalisation.

—Faire face au trafic quand il faut marcher sur les routes non pourvues de trottoirs.

—Ne traverser qu'aux intersections les moins dangereuses même s'il faut rallonger son trajet.

—Ne jamais accepter de monter dans la voiture d'un inconnu.

—Choisir la route où il y a le moins de rues à traverser.

—Surveiller les voitures en train d'effectuer un virage.

—Quand la chose est possible, ne traverser qu'aux endroits où il y a un agent, un brigadier ou un feu de circulation.

—Marcher, ne pas courir, en traversant la rue.

Pour les enfants qui se rendent à l'école par autobus, le Club Automobile fait les suggestions suivantes:

—Quitter la maison assez tôt pour arriver à l'arrêt d'autobus à temps.

—Attendre l'autobus dans un endroit sûr, tout à fait en dehors de la chaussée.

—Monter dans l'autobus de façon ordonnée et prendre place immédiatement.

—Suivre les instructions du chauffeur de l'autobus.

—Demeurer assis pendant que l'autobus est en mouvement.

—Bien surveiller la circulation au moment de descendre de l'autobus.

ARDA-Québec publie une plaquette

QUEBEC — L'administration ARDA-Québec vient de publier une plaquette intitulée: "Comment préparer et présenter un projet ARDA".

Cette publication, note-t-on dans le texte d'introduction, a pour but de faire connaitre aux promoteurs de projets susceptibles de bénéficier de la loi ARDA, la procédure à suivre et la nature des informations à fournir aux coordonnateurs de projets de l'administration ARDA-Québec.

La plaquette indique, qui peut être promoteur d'un projet ARDA, quelles sont les catégories de projets qui peuvent être soumis, et les informations que les promoteurs doivent fournir. On y retrouve également une liste des régions dites désignées qui peuvent bénéficier d'une aide spéciale.

Les personnes intéressées peuvent se procurer cette plaquette en s'adressant au Service de l'information, Administration ARDA-Québec, 730 est, Grande-Allée.

Nouveau Collogue...

(Suite de la 1ère page)

par une corporation indépendante.

INSTITUTIONS INDEPENDANTES

Cette commission a prôné le maintien des institutions indépendantes et la collaboration avec le secteur public d'enseignement.

Enonçant le principe que la "subvention doit suivre l'enfant peu importe qu'il fréquente une institution privée ou publique", la commission a recommandé "que les établissements privés reconnus par le ministère de l'Education puissent bénéficier et bénéficient d'une subvention couvrant d'une année à l'autre leur budget établi selon les normes et critères utilisés pour l'enseignement public".

ADMINISTRATION SCOLAIRE

A ce chapitre les membres de la commission ont bloqué et la discussion sera sans aucun doute reprise lors de la réunion du 11 octobre.

Devant la disparition des commissions scolaires telles qu'existant présentement, un commissaire a même proposé la dis parition de l'impôt foncier. Mais la discussion engagée sur ce point a été déclarée hors-d'ordre par le président de la plénière.

Dans les autres commissions: enseignement agricole, éducation permanente, enseignants, parents, les discussions ont été progressives et conduiront à la rédaction d'un mémoire qui, sans infirmer les recommandations du rapport Parent, y apporteront des modifications profitables.

Concours nationaux...

(Suite de la page 14)

de"...; L. VAN BEETHOVEN. 2. "La Gioconda" Cielo e mar...; A. PONCHIELLI.

BARYTONS: Aigu: 1. "Elias" Es ist genug... F. MENDELSSOHN. 2. "Il Barbiere di Seviglia" Largo al factotum...; G. ROSSINI.

Grave: 1. "Die Jahresseiten" Shon silet froh der Akkerman...; J. HAYDN. 2. "Ballo in Maschera" Eri tu...; G. VERDI.

Basses: 1. Passion selon St-Mathieu Mache dich mein Herse, rein (75); J.S. BACH. 2. "Faust" Vous qui faites l'endormie; G. GOUNOD.

Pour une transaction en OR...

Voyez GARAGE Girard LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 36 JOLIETTE, MERCREDI LE 21 SEPTEMBRE 1966 1er CAHIER

11e congrès annuel des S.S.J.B. de Joliette

Le président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette, M. Jean-Paul Morin est heureux d'inviter tous les membres de la Société à participer au 11e congrès annuel du mouvement, qui se déroulera dimanche le 25 septembre prochain, au sous-sol de la Caisse Populaire de Joliette, rue Notre-Dame, à compter de 2 h. p.m.

Ce sera une occasion pour tous les membres de faire valoir leurs opinions au sein du mouvement et de discuter les rapports annuels des activités de la Société au cours de la dernière année. Il y aura également élection de trois membres du Conseil exécutif dont le mandat de deux ans se termine cette année: MM. Mathias Asselin, vice-président, Guy Laroche, secrétaire, et Lois Lachapelle, trésorier. Tous ceux qui ont à coeur le bien de leur Société nationale se feront un devoir d'être présents et de donner sincèrement leur opinion sur toutes les questions d'intérêts vital pour la nation canadienne-française.

Tous sont les bienvenus, dimanche prochain le 25 septembre à 2 h. p.m., au sous-sol de la Caisse Populaire Joliette, 567 rue Notre-Dame, à Joliette.

La Garde d'Honneur de L'Epiphanie rend hommage à ses défunts

A l'occasion du pèlerinage annuel de la paroisse au cimetière, dimanche dernier, 18 septembre, la Garde d'Honneur de L'Epiphanie rendait hommage à ses membres disparus. On voit ici la Garde présentant les armes devant le Croix.

La population de L'Epiphanie est fière de sa garde paroissiale qui, à l'occasion, rehausse de sa présence les fêtes et manifestations paroissiales. (Photo Studio Laferrière).



Décès de M. le curé Vandal

On nous apprenait ce matin le décès de M. l'abbé N.-Y. Vandal, curé de l'Epiphanie, survenu la nuit dernière à l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

J.-Noël-Yvon Vandal était né à Lanoraie le 24 décembre 1908, du mariage de Arthur Vandal et de Clémentine Arpin. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette (1921-26) et au Collège de Rigaud (1926-28), il fit sa théologie au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau à la Cathédrale de Joliette le 21 mai 1932. Il fut successivement vicaire à Ste-Emélie (1932-37), à St-Pierre (1937-38), à la Cathédrale de St-Jean, durant une convalescence (1938), à St-Félix-de-Valois (1939-42), à St-Barthélemy (1942-57), à St-Thomas (1957-59); aumônier à l'Hospice St-Eusèbe (1959-61). En mai 1961, il était nommé curé à la paroisse de l'Ile-du-Pas et depuis 1963, il était curé de l'Epiphanie.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Roch, de l'Epiphanie, d'où elle sera transportée à l'église paroissiale vendredi après-midi, à 4 h. Funérailles à l'Epiphanie, samedi matin, à 10 h.; inhumation au cimetière du lieu.

Sensible au deuil qui frappe si subitement la famille de M. le curé Vandal et les paroissiens de l'Epiphanie, L'Action populaire offre aux uns et aux autres ses sincères condoléances.

MM. Claude Ryan et Fernand Jolicoeur au congrès du C.R.E.A. à Joliette

Les besoins de la société actuelle exigent que les adultes poursuivent leur éducation s'ils veulent continuer à servir.

Plusieurs institutions ou mouvements veulent apporter leur part dans l'éducation des adultes et cela est louable. Les efforts de tous sont requis pour mener à bien une si vaste entreprise.

Toutefois il faudrait coordonner ces initiatives, les conjuguer ensemble pour assurer leur efficacité. C'est à cette entreprise que voudrait s'adonner le Centre Régional d'Education des adultes (C.R.E.A.).

Au cours de l'été un comité provisoire a été mis sur pied et aujourd'hui ce comité vous invite au Congrès de fondation qui aura lieu **samedi le 1er octobre à l'Ecole Barthélemy Joliette de 9 h. 30 à 5 h. p.m.**

Participants au Congrès.

A) **Membres officiels**

Le C.R.E.A., se compose de deux catégories de membres:

a) des MEMBRES AFFILIES répartis en quatre groupes:

1. les organismes bénévoles (mouvements, associations) sans but lucratif, représentatifs de la population, engagés dans l'éducation des adultes ou ayant des activités en éducation des adultes;

2. les Institutions privées d'enseignement intéressées à l'éducation des adultes, les Commission scolaires et autres institutions publiques d'enseignement aux adultes.

3. les entreprises commerciales, industrielles et financières engagées dans des activités d'éducation des adultes;

4. un nombre limité d'individus exerçant des activités ou ayant des préoccupations concernant l'éducation des adultes:

Le nombre des membres individuels ne doit pas dépasser le total des membres représentant les groupes 1) 2) 3).

b) des MEMBRES ASSOCIES qui peuvent être: des entreprises commerciales, des industries, des individus qui versent annuellement une souscription minimum fixée par l'assemblée générale.

B) **Observateurs**

Toutes personnes désirant participer à ces assises pour se renseigner, délibérer, mais sans prendre part activement à l'élection et à la mise en marche du centre.

Conditions de participation

Pour les membres officiels et pour les observateurs l'admission est gratuite. Nous les invitons 1. à prendre leur dîner sur place à la cafétéria pour établir des contacts et garder une atmosphère de congrès.

2. à se procurer le compte-rendu du Congrès comme instrument de travail pour transmettre à votre groupe le contenu des discussions.

Voici le programme de la journée:

9 h.: Inscription.

10 h.: Ouverture par le président: M. Paul-Emile Trudel. Historique et orientation du C. R.E.A.

10 h. 15: Présentation de M. Claude Ryan par M. Jean-Marie Bellemare,. v.p. Besoins actuels des adultes. (M. Claude Ryan).

10 h. 45: Détente.

11 h.: Présentation de M. Fernand Jolicoeur par Mme Charles Henri. Disponibilités actuelles dans le domaine de l'éducation des adultes (M. Fernand Jolicoeur).

11 h. 25: Commissions d'études:

a) **besoins:** chef de commission. 1. J.-P. Bastille. 2. Jean-Claude Leblanc. 3. Mme Robert.

b) **Disponibilités**

1. Jean Poisson. 2. Jacques Lauzon. 3. Paul-Emile Trudel.

12 h. 30: Dîner.

1 h. 30: Réunion des secrétaires.

(A suivre à la page 2)

A son assemblée annuelle

La Société médicale de Joliette honorera le Dr Wilfrid Locat

Le Dr Wilfrid Locat, St-Roch-de-l'Achigan, dont la Société médicale de Joliette soulignera les 25 années de pratique au cours de son assemblée annuelle samedi prochain.

Le Dr Gilles Boulard, président de la Société médicale de Joliette, annonce que cet organisme tiendra son assemblée générale annuelle samedi prochain, 24 septembre, au Club des Archers de Joliette. Les délibérations débuteront à 5 h. 30 précises.

Les administrateurs présenteront le compte-rendu des activités de l'année. Il y aura élections des administrateurs et discussions sur des questions d'intérêt.

Au cours du banquet qui suivra l'assemblée de la Société médicale soulignera les 25 ans de pratique du Dr Wilfrid Locat, de St-Roch-de-l'Achigan. Une soirée sociale terminera la journée.

Tous les médecins de la région sont cordialement invités à cette réunion en compagnie de leurs épouses.



DR WILFRID LOCAT

La roulotte antituberculeuse est à Joliette du 26 septembre au 15 octobre

Trois semaines de rayons X gratuits dans la ville de Joliette, grâce à la campagne du Timbre de Noël.

C'est la nouvelle que nous communique le Dr J.-E. Forest, président de la Ligue antituberculeuse à Joliette. Le public de Joliette est invité à se prévaloir de ce service de dépistage de la tuberculose en se présentant à la Roulotte; durant les semaines du 26 septembre, 3 et 10 octobre. Ces examens sont gratuits.

Pour information concernant cette organisation s'il vous plaît communiquer avec la secrétaire, Mme M.-A. Asselin-Proulx, responsable de cette campagne de défense contre la tuberculose, tél. 756-4871.

Les journaux locaux ainsi que le poste de radio CJLM prêtent leurs concours en annonçant notre programme régulièrement.

EDITORIAL

Assurance pour les nouveaux mariés . . .

Les Cours de Préparation au Mariage débuteront bientôt. Une série de cours d'automne s'ouvre dimanche prochain, 25 septembre, à 2 h., au sous-sol de la Cathédrale, tandis qu'en janvier prochain, 11 autres séries seront offertes aux fiancés dans différentes paroisses du diocèse. A ce propos, nous présentons un texte du P. Emile Legault, C.S.C., qui, nous l'espérons, saura convaincre nos lecteurs de l'utilité de ces cours pour aider les futurs époux à mieux préparer leur mariage.

La Rédaction

LA MODE EST A l'assurance: assurance-hospitalisation... assurance-récolte... assurance-*maladie*, peut-être. Nous vivons une époque qui met l'accent très net sur une certaine forme de socialisation. N'ayons pas peur du mot: il peut recouvrir, dans de justes limites, une incidence évangélique. Le christianisme bien entendu est essentiellement une invitation au partage: *"Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas et que celui qui a de quoi manger fasse de même."* (Luc 3, 11)

Ce thème du partage m'amène, dré là, à mon propos de cette semaine *les Cours de préparation au mariage...*

Cours de préparation au mariage ou, si l'on veut, un essai d'assurance-bonheur pour les mariés de l'année. Les résultats ne seront pas mathématiques mais, au moins, on aura mis quelques chances de son côté. *Tout ou presque tout* sera à faire en s'engageant dans l'aventure conjugale, mais, au moins, on aura aperçu les pistes de cheminement.

● ● ●

L'un des clairs profits de ces cours c'est de révéler aux fiancés que l'amour ne s'improvise pas et que la vocation au mariage (car c'est une vocation, mystérieuse...) est au moins aussi exigeante, dans son ordre, que la vocation religieuse ou celle du sacerdoce. C'est une question d'appel... non de plus ou moins grande générosité: le bonheur, dans tous les cas, est conditionné par la grande loi de la vie: *"Si le grain de blé ne meurt, il reste seul."* (Jean 12, 24) La tragédie de beaucoup de mariage tient au refus de l'un ou de l'autre, et souvent des deux, de mourir à ses égoïsme, à ses habitudes de célibataire, à ses orgueils, à ses chères privautés: *le "nous" conjugal,* sans lequel il n'y a vraiment pas de bonheur, est une construction spirituelle érigée patiemment sur deux autonomies esquintées.

Voilà bien de graves affirmations qui feront sourire ceux qui s'aiment et qui ne s'embarrassent pas de tant de chinoiseries: ils vivent dans l'euphorie de leurs fiançailles et ils ne voient pas ce qui pourrait menacer leur projet de bonheur. Je leur pose une question: *"Connaissez-vous beaucoup de fiancés qui s'engagent dans le mariage sans être convaincus qu'ils seront heureux?"* Comment expliquer, alors, certains désenchantements après quelques mois, quelques années? Une explication que je mets en tête de ligne: on n'était pas assez adulte pour assumer l'amour avec toutes ses exigences: on n'était pas assez adulte pour accepter de mourir à soi pour l'épanouissement de l'autre.

Le Concile a rajeuni la théologie du mariage en la ressourçant à la Bible: l'amour à construire est mieux reconnu comme une des grandes fins du mariage. Ainsi l'Epître de la messe de mariage reçoit un meilleur éclairage: *"Maris, aimez vos femmes comme le Christ aime son Eglise: pour elle il a donné sa vie... Celui qui aime sa femme, c'est lui-même qu'il aime... Personne ne hait son propre corps mais on le nourrit et on en prend soin. C'est ce que le Christ fait pour son Eglise...* (Paul, l'apôtre)

S'il y a une crise du mariage, c'est qu'il y a une crise de la générosité et une crise de la maturité: on garde de ses enfances une pente têtue vers l'égocentrisme... ayant négligé d'accéder vers son âge adulte. Il y a trop de femmes-enfants... trop d'hommes-bébés. Ces derniers se retrouvent parmi des industriels arrivés, parmi de graves hommes d'affaires, parmi des contremaîtres capables de mener des hommes: il y a toute la différence du monde entre une réussite professionnelle et... une réussite conjugale. Un des critères trop rarement réalisés: le dialogue vrai... et sur d'autres thèmes que l'achat d'un meuble, d'une voiture ou une augmentation de salaire.

● ● ●

Les Cours de préparation au mariage ne régleront pas encore une fois, le problème de l'unité conjugale: je force un peu la note en les qualifiant d'assurance-bonheur. Le bonheur n'est pas automatique comme un calculateur électronique. Ce sera déjà beaucoup si ces *Cours* révèlent, en théorie, les conditions du bonheur. Après cela on aura du pain sur la planche pour amorcer le dialogue et pour regarder en face les merveilleuses et exigeantes responsabilités.

Je sais bien que les gars lèvent facilement le nez sur ces Cours: ça leur paraît puéril de se retrouver à l'école. Mais je sais, aussi, que beaucoup de jeunes filles trouvent moyen de les y amener avec le sourire: c'est qu'elles sentent obscurément qu'il faut évangéliser ce grand gars un peu roide aux entournures et qu'il y va du bonheur des deux. Il y a une crise du mariage: elle est en train de se résorber tranquillement, grâce à ces cours d'initiation au dialogue... grâce aux groupes de foyers de toutes étiquettes qui prolongent, *dans le concret, très concret,* les acquisitions de l'époque des fiançailles. Ce n'est pas là une affirmation gratuite: on peut départager, en un clin d'oeil de la conscience, ceux qui ont préparé profondément leur mariage et ceux qui ont pris le risque de l'improvisation. Ça ne rate pas: la joie est plus souvent du côté des premiers.

EMILE LEGAULT, C.S.C.
(LA PRESSE, 17/9/66)

La psychoculture au service de l'homme du XXe siècle

(Culture psychique à la portée de tous)

Psychologues, penseurs et éducateurs ne cessent de redire sous différentes formules que la société est malade. Qu'est-ce à dire? Sinon que la société souffre, qu'elle a des problèmes aigus, et qu'elle ne sait comment en sortir.

On assiste à l'heure actuelle à un état de chose lamentable et bien étrange. L'homme du XXe siècle, qui domine la matière se subit. Comme le dit si bien le Dr Alexis Carrel: "Nous commençons à nous apercevoir que la science à créer un monde inapproprié à la vie humaine". Pour la plupart de nos contemporains ce qui compte le plus, c'est le luxe, le confort, l'absence d'effort, le plaisir, la recherche des sensations fortes... Et sans nous en rendre compte, nous nions les valeurs de l'esprit; très souvent lorsque nous nous en préoccupons ce n'est que pour avoir la joie d'augmenter son baggage de connaissances. Pourtant, acquérir sans donner n'est pas humain.

A cause de toutes ces raisons, nous assistons parfois à de curieux spectacles sur la scène communautaire. Tout le monde croit avoir des droits mais non des devoirs comme le mentionne avec raison M. Durand, i.d., dans sa chronique "Propos sur l'éducation" de la semaine dernière. Même spectacle sur la scène familiale; parents et enfants parlent beaucoup plus forts de leurs droits que de leurs devoirs.

C'est un fait, la société est nerveuse et angoissée. Personne ne songe à le nier. Partout on rencontre de la fatigue nerveuse, des gens qui souffrent d'insommie, de dépression nerveuse, de nervosisme, de maladie lésionnelle (coeur, estomas, etc.)

Quel est donc le noeud de ce problème? La société en tant quelle ne peut s'améliorer si la cellule mère est malade. Alors comment guérir la famille? Sans contredit, en s'adressant à l'individu, en lui faisant prendre conscience de ce qu'il est, en l'aidant grâce à une technique spéciale à découvrir ses capacités, ses limites, ses virtualités. Ce qui lui permettra d'atteindre un équilibre humain plus grand. Alors, il pourra avoir une saine confiance en lui-même car elle sera basée sur la connaissance pratique, de ce qu'il est, de ce qu'il vaut, de ce qu'il peut devenir. Et il se rendra ainsi compte que le bonheur qui satisfait le plus l'être humain, c'est la MAITRISE DE SOI, maîtrise qui fait agir ou qui tempère selon le cas et enfin le gouvernement de soi.

L'être humain qui présente ces caractéristiques est ce qu'on appelle une "personnalité épanouie". Et pour développer cette personnalité véritable qui se traduit par l'équilibre humain, la PSYCHOCULTURE est le chemin le plus sûr, sinon le seul.

Alors, qu'est-ce donc que la PSYCHOCULTURE?

La psychoculture, c'est une technique d'auto-éducation qui apprend à réaliser la suprématie de l'esprit dans la conduite de tous les jours. C'est une technique, une méthode d'éducation qui aide à réaliser **la plus grande harmonie intérieure possible** (ce qu'on appelle en psychologie: psychosynthèse ou unité psychique, ou intégration psychique) pour assurer **l'épanouissement intégral de la personnalité.**

Ou plus simplement, c'est une méthode qui permet à l'homme de pouvoir appliquer dans la conduite de sa vie les principes élémentaires de la psychologie en vue de **l'épanouissement intégral de sa personnalité,** condition première du bonheur.

C'est ainsi que la société pourra se restaurer, pourra retrouver une nouvelle vigueur parce que l'homme se sera rénové, reconstruit.

C'est Courberive (1) qui dit que l'humanité améliorerait de 80% ses conditions d'existence si elle se servait de la plus nécessaire et la plus négligée des cultures: la PSYCHOCULTURE (culture physique).

Paulyne Poulin,
directrice du M.E.A.Q.
à Joliette (2)

(1) **J. de Courberive:** P. Augustin Bernard, O.P., philosophe et auteur de plus de 40 volumes sur la culture phychique.

(2) **M.E.A.Q.:** Mouvement éducationnel des adultes du Québec, 58 nord, Place Bourget, tél. 756-4413, Joliette.

●

Grâce à la Commission du salaire minimum

Plus de $312,000 remboursés aux travailleurs

QUEBEC — La Commission du salaire minimum du Québec a fait verser un montant de $312,326.35 au bénéfice de 21,803 salariés au cours de 1965. Ce montant représente la différence entre le minimum légal et le salaire payé par 4,389 employeurs, ainsi que l'équivalent de congés annuels. C'est ce que révèle le dernier rapport annuel de la Commissio ndu salaire minimum du Québec.

Le rapport ajoute que la Commission a reçu durant l'année 3,735 plaintes de salariés. Ses agents vérificateurs, chargés de surveiller la mise en oeuvre des ordonnances et des règlements, ont fait 6,449 inspections régulières et procédé à des enquêtes dans 2,395 cas de griefs. Les agents ont aussi fait 4,660 enquêtes spéciales et 33,414 visites de contrôle. Au total, les agents de la Commission ont eu à considérer les cas de 265,980 salariés.

La Commission du salaire minimum du Québec collabore avec les employeurs et les salariés à l'établissement de salaires et de conditions de travail; elle surveille et contrôle les conditions de travail et agit comme demandeur public pour le recouvrement des salaires minimums et des congés annuels non intégralement payés par l'employeur.

Le rapport de la Commission signale aussi les modifications apportées à ses ordonnances et règlements, notamment l'amendement à l'ordonnance no 4, 1965, qui portera à $1.05 l'heure le taux minimum dans la région I, et à $1.00 l'heure dans la région II, et ce à compter du 1er avril 1967.

La Commission du salaire minimum du Québec a des bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et Shawinigan. Son siège social est à Québec. La Commission a en outre des représentants à Amos, Chicoutimi, Jonquière, Matane, Notre-Dame-du-Nord, Port-Daniel-Est, St-Félicien et TroisPistoles.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr Lucien Sylvestre, v. g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Pauline Lacoursière
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

72 nord, Place Bourget **C. P. 50**

Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

De janvier à août

5833 infractions de stationnement 1426 infractions de circulation

Le directeur général, M. Maurice Lévesque, a présenté lundi soir, au conseil municipal, une compilation des infractions aux règlements municipaux du stationnement et de la circulation. Ce rapport préparé par le service de police indique pour les premiers huit mois de l'année 1966, un nombre de5,833 infractions aux règlements de stationnement et 1426 aux règlements de circulation.

Le rapport, à la demande du conseil ,indique les chiffres comparatifs pour la même période de l'an dernier soit 4,558 infractions aux règlements de stationnement et 1320 aux règlement de circulation.

En regardant le rapport, on note une amélioration dans le respect du sens unique, du virage à gauche interdit, des "capacités affaiblies" au volant; il y a augmentation des infractions de vitesse, feu rouge brûlé, arrêt oublié, etc.

Dans un rapport connexe la police municipale a enregistré moins d'accidents en 1966 qu'en 1965. Pour les huit mois concernés il y eut 667 accidents en 1966 et 685 en 1965. Par contre ces accidents ont causé des blessures à 61 personnes; en 1965, on en avait compté 44. On a enregistré un accident mortel à chaque année.



A LA CSRL

M. Jacques Mondor, professeur à la Commission scolaire régionale Lanaudière, vient d'être nommé coordonnateur de l'enseignement des langues, au salaire de $10,000 par année.

M. Mondor veillera principalement à ce que le français soit enseigné conformément aux normes du ministère de l'Education.

Réception aux J.M.C.

Le conseil municipal a accepté de recevoir le président, M. Roger Cloutier, et les membres de l'exécutif des Jeunesses Musicales de Joliette à l'occasion du début de la campagne d'abonnements de leur saison 1966.

La réception aura lieu lundi prochain, le 26 septembre, à 5 heures. Il y aura signature du Livre d'Or.

La campagne durera jusqu'au 11 octobre alors que "Les Gesteux" et Monique Miville-Deschênes présenteront le premier spectacle.

Partie de cartes

Le Cercle des Filles d'Isabelle de Joliette, organise une partie de cartes, au profit de ses oeuvres, sous la présidence de Mme Aurore Mainville, Député Régente. Cette soirée aura lieu mardi le 27 sept. à 8 h. au sous-sol de l'église St-Pierre. Comme par les années passées, nous espérons que nombreuses seront les personnes qui viendront encourager nos oeuvres. De nombreux prix de présence.

Mme Fleurette Lesage,
rédactrice.

Il faut 1,100 chopines de sang par jour

A Joliette, on demande 2,000 bouteilles

"La maladie et les accidents ne connaissent pas de trêve", déclarait dernièrement le Dr Claude Boyer, président de la clinique de donneurs de sang à Joliette. "La vie de centaines de patients de la province de Québec dépend des dons de sang généeusement consentis par les personnes en bonne santé", de continuer le Dr Boyer. "De plus chaque jour ouvrable de chaque semaine, il faut recueillir 1,100 flacons de sang dans notre province" et c'est un service gratuit maintenu exclusivement par les donneurs bénévoles de conclure le président de la prochaine clinique qui aura lieu au Séminaire de Joliette, les 5 et 6 octobre.

Toute personne en bonne santé, homme ou femme peut donner un petit flacon de sang tous les trois mois. La limite d'âge est de 18 à 65 ans. Les citoyens de Joliette ou des environs qui ont déjà donné de leur sang sont invités à se présenter de nouveau à la clinique de sang. On leur suggère également d'amener avec eux un nouveau donneur.

Le président de la clinique demande particulièrement aux parents et aux amis des patients qui ont reçu des transfusions sanguines de donner un flacon de sang car plus que toute autre personne ils ont une obligation morale de remplacer le sang déjà employé ou sur le point de l'être. Si vous monsieur ou vous madame avez déjà reçu des transfusions et que vous jouissez maintenant d'une bonne santé, il serait important que vous contribuiez à la banque de sang.

L'objectif de la clinique du 5 et 6 octobre a été fixé à 2,000 *flacons de sang. Les malades* hospitalisés, les accidentés comptent sur la générosité des gens de Joliette et de la région.

Cours du soir à l'Ecole des Métiers

L'inscription des élèves aux cours du soir à l'Ecole de Métiers de Joliette aura lieu entre le 26 septembre et le 3 octobre prochain, de 7 h. 30 à 9 h. du soir, au secrétariat de l'école, rue de Lanaudière.

Voici les cours offerts:
Construction et équerre de charpente;
Construction de meubles;
Chapelerie (chapeau);
Menuiserie;
Mécanique automobile;
Electricité d'automobile;
Electricité théorique et pratique;
Dessin industriel et de construction;
Mécanique d'ajustage

Les frais de scolarité se chiffrent à $10.50 et les cours sont gratuits.

L'aménagement du territoire permet un développement plus sûr

QUEBEC — Il est absolument nécessaire de concentrer dans une certaine mesure, sur des points précis du territoire, les forces, les agents et les facteurs de production, a souligné récemment M. Jacques Tessier, i.f., coordonnateur à l'Administration ARDA-Québec, devant le Conseil économique régional de Lanaudière.

Ce regroupement des forces d'une région, par zone territoriale, nous l'atteindrons par l'aménagement territorial, a expliqué le conférencier en faisant la distinction entre la promotion industrielle et la mise en valeur des ressources naturelles.

M. Tessier a mis en garde ses auditeurs contre le danger de mettre trop d'emphase sur une promotion économique qui ne permettrait de réaliser qu'un développement régional purement artificiel. Dans ces conditions, dit-il, la production régionale augmentera, le niveau de vie d'un certain groupe de la société s'élèvera, les pôles de croissance s'industrialiseront et s'urbaniseront, mais des poches de pauvreté apparaîtront et des agglomérations rurales éloignées se retrouveront rivées dans l'insuffisance des moyens de subsistance et dans l'absence des moyens d'en sortir.

Le conférencier croit qu'un peu plus de préoccupation pour l'aménagement du territoire pourrait permettre un développement plus sûr sous des apparences moins spectaculaires.

L'entente fédérale-provinciale pour l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), explique M. Tessier, est précisément un moyen offert conjointement par le gouvernement du Québec et celui du Canada, pour obvier à une telle situation. Cette entente met à la disposition de ceux qui sont engagés dans le secteur primaire de l'économie, dans l'exploitation des ressources naturelles, en milieu rural, un outil qui leur permettra d'augmenter la productivité et le rendement. C'est ainsi, par exemple, que ARDA favorisera le changement de l'affectation de certains sols, de façon à les rendre disponible pour des activités plus rentables. Cette entente administrée au Québec, par l'Administration ARDA-Québec, permet le regroupement de ceux dons les activités et le mode de vie ont favorisé l'isolation et l'éloignement les uns des autres.

Au sujet de l'Administration ARDA-Québec, M. Tessier a souligné que tout projet ARDA qu'il s'agisse de recherche ou de mise en valeur, doit être approuvé et recommandé par le Québec. La situation dans le Québec, dit-il, est différente de celle qui prévaut dans les autres provinces, où c'est le gouvernement central qui initie la plupart des projets et les réalise.

Depuis décembre 1962, quelques $25 millions ont été consacrés à la mise en valeur de nos ressources sous la forme de projets ARDA, dans les régions les plus économiquement faibles du Québec. Ottawa a fourni une part de ces $25 millions, mais c'est le Québec qui a choisi les projets à réaliser et c'est lui qui voit à leur réalisation selon les normes qu'il s'est lui-même fixées.

Il appartient aux conseils économiques régionaux comme celui de Lanaudière, a dit le conférencier en terminant, de suggérer à l'Administration ARDA-Québec, des projets susceptibles d'être réalisés avec les fonds ARDA.

Nos étudiantes-infirmières à l'honneur

Lors du dernier stage en psychiatrie à l'hôpital St-Jean-de-Dieu de Montréal, l'école des Infirmières de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette s'est classée première sur les 17 écoles et a conservée la note de 87.6%.

Nous sommes heureuses de souligner que Mlle Ginette Ducharme a obtenu le cinquième rang sur les 180 stagiaires avec une moyenne de 93.3%.

Sincères félicitations!



VOICI UNE BOUTEILLE DE PLASMA POUR UN HEMOPHILE.

Les hémophiles ont besoin de votre sang ainsi que les personnes malades et blessées. S'il-vous-plait n'oubliez pas votre voisin qui peut-être a besoin de votre aide. Donnez une chopine de sang et rappelez-vous que cette chopine de sang aide à sauver une vie! La prochaine collecte mobile de la Croix-Rouge aura lieu à Joliette les 5 et 6 octobre. On attendra les donneurs au Séminaire de 1 h. 30 à 10 h. p.m. L'objectif pour cette collecte est de 2000 chopines de sang.



Penser beauté... Penser qualité... C'est penser Opéra

D'une beauté éblouissante, d'un éclat incomparable... Son diamant de fiançailles est un scintillement de promesse, de rêve et de bonheur.

Chez Opéra, l'achat de votre diamant de fiançailles donne droit au tirage d'un magnifique voyage de noces à Paris, par Jet DC-8 d'AIR CANADA, toutes dépenses payées.

Les sensationnels prix de gros Opera mettent le luxe à la portée de tous

Votre magnifique catalogue 67 vous sera envoyé gratuitement sur demande.

Pour visites sur rendez-vous le soir, appelez 756-0233

Opera Diamond Ltée
JEAN B. ROY Distributeur autorisé
116 rue St-Paul Joliette
Tél. 756-0233

Mlle Claire Gagnon, invitée d'honneur à la rencontre de l'AICC à Joliette

Mlle Claire Gagnon, infirmière licenciée, est la représentante nationale de l'Association des infirmières catholiques du Canada qui fut désignée pour présenter une conférence traitant des "Progrès scientifiques et des efforts techniques au service de la santé du monde" à Brighton, le 8 juin dernier au congrès international qui réunissait les infirmières du monde entier en Angleterre.

Cette conférence, dans les grandes lignes, traitait des progrès dans la science des soins infirmiers, des nouveaux côtés professionnels de l'infirmière, de sa formation universitaire, de l'automatisation dans le milieu hospitalier, des nouveaux modèles de transmission du savoir infirmier.

Mlle Claire Gagnon, s'est longtemps distinguée comme présidente à l'exécutif provincial de l'A.I.C.C. dont elle était très souvent à l'étranger, une intelligente et diligente ambassadrice.

Les 30 septembre et 1er octobre, elle sera l'invité d'honneur des infirmières joliettaines à l'occasion de la rencontre provinciale annuelle qui tiendra ses assises au Séminaire de Joliette.

Elle occupe présentement le poste de directrice des Services infirmiers à l'assurance-hospitalisation au ministère de la Santé à Québec. Bienvenue à notre représentante nationale Mlle Claire Gagnon.



HOMMAGES A LA PRESIDENTE

Infirmière diplômée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, épouse du Dr René Préville, mère de quatre enfants: Roger, Evelyne, Louis-René et Marie-José. Sa vie d'épouse et de mère, est la source, où elle puisse des parcelles de bonheur pour chaque jour qui naît. Dès son arrivée à Joliette, Mme Préville, qui possède une nature très active, et un coeur débordant de charité chrétienne, adhère aux différents mouvements d'Action catholique, tels que, J.O.C. et J.E.C. où, elle donne pendant nombre d'années des cours de préparation à l'avenir, ainsi que des cours de préparation au mariage.

Elle travaille ensuite à l'Exécutif de la Croix Blanche, section Joliette, fondé depuis 3 ans, où elle se dépense sans compter. En plus, elle collabore étroitement à la fondation officielle de l'Association des Dames auxiliaires de l'Hôpital St-Charles de Joliette, dont elle assume le présidence de 1965 à 1966.

Membre actif de l'AICC, section Joliette, Mme Georgette Préville, occupe différents postes au sein de l'exécutif et, devient en 1964 présidente de l'exécutif, section Joliette, poste qu'elle détient depuis. L'A.I.C.C., section Joliette, devient de plus en plus présente et active, grâce aux nombreux talents de notre présidente Mme Georgette Préville. Femme accomplie, dans tous les domaines, elle est promue à l'exécutif provincial lors du congrès tenu à Sherbrooke en sept. 1965.

Mme Georgette Préville, présidera les activités de la Rencontre Provinciale annuelle, qui tiendra ses assises au Séminaire de Joliette les 30 sept. et 1er oct. prochain à titre de présidente de l'exécutif, section Joliette. Pour le travail géant accompli au sein de notre mouvement, dû aux talents sans nombre de notre présidente Mme Georgette Préville, mille fois merci de toute la section Joliettaine de l'Association des Infirmières Catholiques.



HOMMAGES A NOTRE AUMONIER

Originaire de St-Barthélemy, cté Berthier, M. l'abbé Rosaire Bérard, fit ses études classiques au Collège de L'Assomption, de 1928 à 1936 ayant obtenu son baccalauréat ès art. Il se dirige vers le Grand Séminaire de Montréal, où il étudie la théologie pendant quatre ans.

Il est ordonné prêtre le 16 juin 1940, par Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque du diocèse de Joliette.

M. l'abbé Bérard se dévoue comme maître de discipline durant deux ans. A l'automne 1942, le jeune prêtre débute dans l'enseignement des mathématiques pour un terme de trois ans.

De 1945 à 1948, l'abbé Bérard se dirige à nouveau vers l'Université de Montréal, où il devient bachelier en pédagogie, et décroche en plus des certificats d'études supérieures en sciences. A son retour de l'Université, il revient comme professeur en mathématiques, poste qu'il détient jusqu'en 1959, où il fut nommé vicaire à St-Thomas de Joliette.

En plus d'être professeur en mathématique l'abbé Bérard fut professeur en science et remplit le rôle d'aumônier de la J.E.C., de la caisse-collège, de la coopérative étudiantte. Il fut aussi directeur de la Congrégation de la Ste-Vierge, en plus de la direction des âmes l'un de ses plus grands rôles sacerdotal.

En 1962, l'abbé Rosaire Bérard est nommé vicaire de nouveau, mais, cette fois à St-Gabriel-de-Brandon, où il continu son apostolat. En 1964, il devient l'aumônier atitré de l'hôpital St-Eusèbe et est grandement apprécié des malades et du personnel hospitalier. En 1964, en plus d'être aumônier de l'hôpital, il est nommé aumônier de l'A.I.C.C., section Joliette. L'abbé Rosaire Bérard célèbrera une messe aux intentions de toutes les infirmières, lors de la journée d'étude qui se tiendra le 1er octobre prochain. Cette messe sera chanté en la chapelle du Séminaire de Joliette à 11 h. 45 a.m.

$10 pour 8 spectacles de choix

Les Jeunesses musicales recrutent

La campagne d'abonnements aux Jeunesses musicales se fera du 26 septembre au 11 octobre, date du programme d'ouverture de la saison qui permettra aux amateurs de musique, de théâtre et de chant d'assister à 8 spectacles de choix.

La saison débutera le mardi 11 octobre avec "Les Gesteux" qui présenteront le spectacle du théâtre d'été de Percé, des sketches de Félix Leclerc. Le tour de chant de Monique Miville-Deschênes complètera la soirée. (On trouvera aux pages 4 et 5 du troisième cahier de la présente édition le spectacle complet de l'année.)

Comme spectacle hors série, les Jeunesses musicales présenteront, le 21 novembre prochain, un de nos chansonniers: Gilles Vignault. C'est une date à retenir.

Le prix de l'abonnement est de $10 pour un siège réservé; $7 pour un siège non réservé et $3. pour un billet d'étudiant. Les billets sont en vente à la Librairie René Martin, rue Notre-Dame, 756-8066 ou au Séminaire, 753-7466.



Claude Préfontaine, du T.N.M. Cette troupe de théâtre présentera "Le temps sauvage d'Anne Hébert, le 2 novembre, au cours de la saison des J.M.C.

"Liberté"

Publiée à Montréal depuis bientôt huit ans, la revue littéraire et culturelle "LIBERTE" donne un excellent reflet de la vie culturelle du Québec, par les articles et études qu'on y retrouve, les textes des meilleurs écrivains et des chroniques nombreuses et variées.

Le dernier numéro (44-45) de "LIBERTE" est un numéro spécial consacré au **cinéma canadien.** On y retrouve des documents importants comme les différents mémoires que l'Association Professionnelle des Cinéastes a présenté aux gouvernements du Québec et d'Ottawa, de même que des analyses et des études très poussées écrites par Jacques Bobet, Monique Fortier, Arthur Lamothe, Fernand Dansereau, Jacques Godbout, Marcel Godin, Bill Davies, Guy L. Côté, Michèle Favreau et plusieurs autres.

Comme toujours, la section des chroniques est particulièrement abondante et comporte des articles de Jean-Guy Pilon, André Belleau, Pierre Brodin, Naim Kattan, Jacques Godbout et Hubert Aquin.

Rappelons que le numéro 42 (décembre 1965) de "LIBERTE" était consacré au **roman canadien,** de 1960 à 1965, et que le prochain numéro (46) qui paraîtra vers le 15 août, sera consacré à la chanson (Periodica).

Les Etudiantes-Infirmières

Nos consoeurs les étudiantes-infirmières prendront part aux activités de la rencontre provinciale annuelle du 1er oct.

Nous avons pensé, qu'elles seraient intéressées à participer à cette journée d'étude.

Ce seront ces étudiantes-infirmières qui devenues infirmières licenciées prendront la relève. C'est en ce sens, que nous les invitons à cette journée de rencontre provinciale annuelle où elles assisteront à la conférence qui sera donné par le R. P. Gilles Langevin, S.J. Elles prendront part à la messe qui sera célébré aux intentions de toutes les infirmières catholiques du Canada. Elles déjeuneront avec nous, et nous quitteront quelques heures, pour assister à un panel dont le thème sera "la co-gestion" à l'école Baby. Elles reviendront au Séminaire prendre part au forum animé par Mlle Claire Gagnon. Elles termineront la journée avec toutes les infirmières de l'A.I.C.C. et assisteront au banquet à l'école Thérèse-Martin.

Bienvenue à toutes nos consoeurs.

Les étudiantes-infirmières

Les trois objectifs de l'AICC

Le 1er objectif:

Promouvoir la formation humaine et chrétienne de l'Infirmière catholique, par l'approfondissement des sciences sociales, psychologiques et religieuses, en regard de la devise de l'Infirmière Catholique: "Combattre pour sauver".

Combattre: la maladie, les infirmités, la mort prématurée, l'ignorance, le matérialisme par la compétence professionnelle, la science religieuse, les convictions morales...

Pour sauver: des vies physiques, des valeurs intellectuelles morales, surnaturelles, par une tratégie impeccable et un courage persévérant.

Le 2e objectif:

Développer un esprit social, chrétien, au sein de la collectivité des infirmières, des services d'entr'aide et un rapprochement entre les divers secteurs où s'exerce la profession.

Le 3e objectif:

Regrouper toutes les Infirmières catholiques dans un corps professionnel à l'intérieur et à l'extérieur de la profession.

C'est pourquoi je vous invite chères compagnes d'adhérer à notre mouvement.

Comment procéder pour devenir membre?

Primo: Etre catholique pratiquante.

Secondo: Détenir sa licence d'infirmière (membre pratiquant ou non pratiquant).

Tertio: Payer une cotisation annuelle se chiffrant à la modique somme de cinq dollars.

Que vous rapporte cette cotisation demandée?

Primo: une carte de membre vous donnant accès aux différentes activités qui se déroulent au sein du mouvement.

Secondo: une revue bimestrielle vous apporte différentes informations sur le plan professionnel, morale, culturel.

Je vous incite donc à me faire parvenir vos cotisations ou encore mieux le renouveler en venant à la Rencontre Provinciale annuelle qui se tiendra le 1er oct. prochain au Séminaire de Joliette. L'inscription sera à 9 h. a.m. au Séminaire à l'entrée centrale.

Bienvenue à toutes.
Claude Ethier, i.l.
trésorière AICC,
Section Joliette,
743, De Lanaudière,
Tél. 753-7812, Joliette.

PRETS Hypothécaires

Nous prêtons en
1ère et 2e hypothèque

JUSQU'A 80% DE LA VALEUR

POUR

- REFINANCEMENT D'UNE HYPOTHEQUE
- AMELIORATIONS DOMICILIAIRES
- CONSOLIDATION DES COMPTES

REMBOURSEMENT JUSQU'A 20 ANNEES
LES PRETS SONT PAYABLES EN AUCUN TEMPS AVANT L'ECHEANCE

- PAS DE FRAIS DISSIMULES

P.H.L.
PRETS HYPOTHECAIRES LAURENTIENS ENRG.
432, Manseau 753-7711
C.P. 334 Joliette



QUE CE SOIT POUR DE LEGERS OU DE

GROS DOMMAGES

Confiez toujours votre voiture à des experts
Rendez-vous en toute confiance au

GARAGE PIERRE LALONDE

SPECIALISTE EN

• DEBOSSAGE • PEINTURE • SOUDURE

1279, Piette, Joliette Tél. 753-3877

L'ENDROIT OU TRAVAIL BIEN FAIT SIGNIFIE
RELLEMENT TRAVAIL BIEN FAIT



M. et Mme Michel Philibert (Gabrielle Dionne) à l'occasion de leur mariage célébré à St-Roch, le 3 septembre dernier.

Accident mortel à L'Epiphanie

Samedi soir dernier vers 7 h., la petite Diane Richard, 8 ans, fille de M. et Mme Germain Ricard, a été heurtée à mort par une auto en face de la demeure de ses parents. Pour l'instant, nous ne possédons pas plus de détails de l'accident. On nous apprend aussi le décès de Mme J.-Octave Chayer, survenu dimanche matin. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h. Nos sympathies aux familles éprouvées.

VOYAGE ORGANISE:

Dimanche dernier, le 11 septembre, une journée merveilleuse s'annonçait. Eh! Oui, grâce aux dames appartenant à l'Ordre des Filles d'Isabelle de L'Epiphanie, une belle partie de plaisir s'organisait. Un autobus attendait un groupe de la paroisse pour le conduire à l'arena Maurice-Richard. La représentation sur glace, de la troupe Viennoise, nous a enchantés. Deux autres voyages sont organisés. Dimanche prochain, le 25 septembre, en la compagnie de ces dames, nous visiterons le terrain de l'Expo. Le 2 octobre, nous nous rendrons au théâtre St-Denis, pour entendre le grand Luis Mariano. Si vous désirez vous amuser et passer une agréable journée, les Filles d'Isabelle sont là pour vous servir. C'est à ne pas manquer. Les personnes intéressées à ces voyages n'auront qu'à s'adresser à Mme Roland Forest ou à Mme Raoul Guay.

Bienvenue à tous.

SEJOUR EN CALIFORNIE:

Le 4 octobre prochain, Mme Emile Livernoche et sa fille Jeannine, s'envoleront de Dorval vers la Californie. Elles rendront visite à M. et Mme André Carpentier autrefois de notre paroisse. En la compagnie de Mme Carpentier, (Claire) fille de Mme Livernoche, elles se rendront probablement au Mexique. Nous espérons qu'elles feront un bon voyage et qu'elles nous en reviendront très enchantées, le trente octobre.

PELERINAGE AU CIMETIERE:

Une foule assez nombreuse rendait hommage à ses défunts, dimanche, le 18 septembre dernier. L'homélie fut prononcée par notre vicaire M. l'abbé Clément Latendresse.

BAPTEME:

LEVESQUE: Le 18 sept., Joseph, Albert, Jocelyn, né le 4 septembre, enfant de M. et Mme René Lévesque (Lise Gariépy). Parrain et marraine: M. et Mme Angelbert Gariépy (Thérèse Latendresse) de St-Roch.

Félicitations!

Ménage à vendre
CAUSE DE DEPART
Mme A. Beaudoin
corsetière
72, NOTRE-DAME
L'EPIPHANIE Tél. 832-3316

Mascouche

DECES

COTE, EDOUARD:

D.N.C. — Le 29 août dernier, à l'hôpital Jean-Talon à Montréal, décédait presque subitement M. Edouard Côté de Mascouche. Agé de 42 ans il laisse dans le deuil, outre son épouse Pauline Paré, ses enfants ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Mascouche le 1er septembre.

LEVESQUE, MME ELIE:

Le 14 septembre, au rang de La Plaine décédait chez son fils Guillaume chez qui elle demeurait, Mme Elie Lévesque née Marie Dubeau. Agée de 83 ans elle laisse dans le deuil ses deux fils et ses deux brus, M. et Mme Guillaume Lévesque, de St-Vincent-de-Paul; lui survivent ses petits-enfants et même une arrière-petite-fille. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Mascouche le 17 septembre.

INHUMATION A MASCOUCHE:

Lundi le 19 septembre, inhumation à Mascouche de M. Paul Martel d'Outremont et de M. Lucien Beauchamp de St-Paul-l'Ermite.

Nos condoléances.

MARIAGES

PERREAULT — LEVESQUE:

Le 5 septembre, M. Jean Perreault, fils de M. et Mme Edouard Perreault (Aurore Beauchamp) de Mascouche à Mlle Marthe Lévesque, fille de M. et Mme Guillaume Lévesque (Jacqueline Pépin). Témoins Edouard Perreault et Guillaume Lévesque (les 2 pères).

LAVERGNE — COMTOIS:

Le 17 septembre, M. Pierre Lavergne, fils de M. et Mme Aurèle Lavergne (Rolande Lefebvre) de Terrebonne Heights à Mlle Diane Comtois, fille de M. et Mme mandine Landry) Témoins Adolphe-Alphonse Comtois et Aurèle Lavergne (les 2 pères).

St-Lin

Bénédiction du nouveau cimetière

ST-LIN — Mgr Omer Valois, p.d., v.g., délégué de Son Excellence Mgr Edouard Jetté, a bénit le nouveau cimetière de la paroisse de St-Lin, dimanche le 11 septembre.

De très nombreux paroissiens ont assisté à cette cérémonie qui marquait l'inauguration officielle du cimetière.

A cette occasion il nous fait plaisir d'informer les paroissiens que les travaux d'aménagement ont coûté $8,878.69, soit en détail:

Achat du terrain	$5,000.00
Contrat (Me R. Bélanger, n.p.)	75.00
Terrassement (Martin et Pelletier)	2,910.00
Tuyaux d'égouttement	100.00
L. Leduc, arpenteur-géomètre	300.00
Croix (matériel et fabrication)	90.59
Piquets pour clôture (L. Pichette)	48.40
Broche (matériel Ant. Morel)	136.65
Autre matériel	50.30
Ouvrage (Rosaire et Gilles Gariépy)	137.75
Tourbe (Henri Racette)	10.00

Dans quelques temps, les représentants de la Fabrique tiendront une assemblée publique d'information où ils se feront un plaisir de donner tous les renseignements désirés.

St-Liguori

NOS ETUDIANTS

A l'école St-Joseph, cours élémentaire, 174 élèves d'inscrits. 108 au cours secondaires sont dispersés dans les écoles de la Commission scolaire Lanaudière. Un bon nombre également ont pris le chemin des grands collèges ou universités.

A tous nous souhaitons beaucoup de succès.

Nos professeurs à l'extérieur — M. Wilfrid Lanoix, à Berthier; M. Maurice St-Jean, à St-Jacques; Mlle Jacqueline Rivest, à St-Jacques; Mlle Lucile Forest et Rollande Neveu, à Rawdon; Mlle Claudette Thériault, à Joliette, ainsi que Mlle Andrée Rivest, Mlle Lise Larivière, à St-Vincent de Paul Mlle Nicole Lépine, à Ville d'Anjou; Mlle Jacqueline Rivest (Léo), à St-Ambroise.

Nous leur southaitons beaucoup de succès.

PROCHAIN MARIAGE

On nous annonce pour samedi le 24 septembre le mariage de Mlle Lucille Pauzé, fille de M. et Mme Rolland Pauzé (Alice Desmarais) et de M. Claude Perreault, fils de M. et Mme Rosaire Perreault (Gabrielle Perreault).

Nos voeux de bonheur!

NOS CONDOLEANCES

Nous offrons nos sincères condoléances à M. Charlemagne Parent et à sa famille à l'occasion du décès de son beau-frère M. Georges Nadeau.

L'école d'Agriculture de St-Barthélemy ouvrira ses portes le 24 octobre prochain. On nous apprend que M. Michel Picard, fils de M. et Mme Louis-Philippe Picard suivra ces cours. Espérons que d'autres jeunes suivront son exemple!

Ste-Julienne

PELERINAGE ANNUEL AU CIMETIERE:

D.N.C. — Dimanche dernier, par une température idéale, une foule nombreuse de paroissiens et de parents de l'extérieur prenaient part au pélerinage annuel au cimetière. M. le curé Jean Lafrenière chanta le Libera tandis que le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Léopold Bellerose, curé de Notre-Dame-de-la-Merci. La collecte faite à cette occasion servira à faire célébrer des messes pour nos défunts.

VISITE DE PAROISSE:

Elle est commencée depuis mardi dernier. Réservons un accueil chaleureux à nos prêtres qui nous visitent.

(A suivre à la page 16)



JEAN-PIERRE GAUTHIER

Nomination Molson

M. Conrad Legault, directeur des ventes aux agences de la Brasserie Molson du Québec Limitée, annonce la nomination de M. Jean-Pierre Gauthier au poste de représentant des ventes dans les région de Dorion, Lachute et Joliette.

Cette nomination fait suite à l'augmentation considérable des ventes des produits Molson et vise à prodiguer une attention encore plus particulière à une clientèle toujours croissante.

M. Jean-Pierre Gauthier occupait auparavant un poste identique dans la Vallée de l'Outaouais.

Maison unifamiliale
A VENDRE
199, CURE RONDEAU
Beau terrain — coin de rue — 5½ pièces
avec grand sous-sol fini. Briques et pierres.
Faut vendre: cause de faillite. Prix $14,500.00
S'adresser à:
CHARLES ROBILLARD, SYNDIC,
746, BOUL. MANSEAU JOLIETTE

Escompte de fin de saison
Profitez de 20% de réduction
sur l'achat d'une voiture usagée
Gariépy Automobiles Enrg.

1962 CHRYSLER Saratoga, servo-freins et direction, radio.

1962 DODGE DART 440, servo-freins et direction, radio.

1962 PONTIAC Parisienne, convertible, V-8, automatique, servo-freins et direction.

1964 FORD Fairlane, V-8, automatique, radio, servi-freins et direction.

1961 FORD Custom, transmission ordinaire, 6 cylindres, radio.

1956 FORD, camion ¾ tonne, très propre.

Gariépy Automobiles Enrg.
ST-ESPRIT, CTE MONTCALM TEL. 839-3881

1,426 élèves à St-Gabriel

La population étudiante qui fréquente cette année nos six écoles locales se chiffre à 1,426 élèves répartis comme suit:

Ecole Reine-Marie No 1 (256 élèves): Directrice, Mlle Yvette Rainville, assistée de neuf institutrices: Mlle Pierrette Arsenault, Mlle Lucia Dauphin (6e et 7e), Mme Armande Paquin (5e), Mme Irène Dubeau (4e), Mlle Réjeanne Bourgeault (3e), Mlle Hélène Robert (2e), Mlle Micheline Bruneau (1ère filles), Mlle Claudette Marcil (1ère mixte) et Mlle Luce Dubeau (1ère garçons).

Ecole Reine-Marie No 2 (351 élèves): Directeur. F. Louis Lemay, assisté de 13 instituteurs et institutrices: Mlle Pierrette Dubois (2e garçons), Mlle Pierrette Comtois (2e mixte), Mlle Claudette Arseneault (3e garçons), Mlle Louisette Brûlé (3e mixte), Mlle Diane Beausoleil (4e garçons), Mlle Jacqueline Deschênes (4e mixte), Mme Jeannine England-Paquette (5e garçons), Mme Thérèse Beausoleil (5e mixte), Mlle Doris Mondor (6e mixte), Mme Germaine Sévigny-Charette (6e et 7e garçons), F. Richard Phaneuf (7e garçons), F. Roger Gauthier (anglais) et Mlle Monique Croisetière, titulaire de la classe maternelle.

Ecole du Sacré-Coeur (248 élèves): Directeur, F. Charles Desaulniers, assisté de 15 professeurs: F. Gérard Guertin (11e générale), F. Jean-Pierre Fournier (10e), M. Arthur Lajoie (10e gén.), F. Jean-Paul Latulippe (9e sc.), F. Jean-Jacques Boucher (9e gén.), Mlle Cécile Bibeau (8e filles), M) Marcel Lajoie (8e garçons), M. Henri Roch (8e garçons). — Matières spéciales: M. l'abbé Hermès Pelland (aumônier et religion), F. Jean-Marie St-Pierre (anglais), M. Jean-C. Desrosiers (sciences et maths), M. Claude Léveillé (anglais). — Professeurs itinérants: Mlle Evangéline Rainville (Fr et hist.), M. Lavallée (musique), Mlle Michèle Lafrenière occupe le poste de secrétaire.

Ecole Secondaire Ste-Anne (218 élèves): Directrice, S. Germaine Sarrasin, assistée de 16 institutrices: S. Florence Parent (11e sc.), S. Rose-Stabile (10e sci), Mlle Jacqueline Desrochers (10e gén.), Mlle Evangéline Rainville (Fr. 10e et 8e), S. M.-Jean-des-Oliviers (anglais), S. Thérèse Chagnon (9e sc.), Mlle Manon Dénommé (9e sc.), Mlle Michèle Armstrong (9e gén.), S. Carmen Bernier (anglais 8e et 9e), Mlle Solange Champagne (maths 8e et 9e), S. Fernande Grenache (8e), Mlle Denise Paquin (8e), S. Yvette Brouillette (musique et solfège), Mlle Ginette Labrecque (ens. ménager), S. M.-Onésime (économe).

Ecole Notre-Dame-du-Lac (281 élèves): Directeur, M. Jean-Maurice Vézina, assisté de neuf institutrices et d'un instituteur: Mlle Georgette Mondor (1ère), Mlle

Ecole des Arts et Métiers (72 élèves): Directeur, M. Sylva Dumont, assisté de six professeurs Huguette Turcotte (2e), Mlle André Desrosiers (3e A), Mme Willie Beausoleil (3e B), Mlle Paulette Bibeau (4e A), Mlle Nicole Langevin (4e B), Mme Anatole Coutu (5e), Mlle Diane Marcil (6e A), Mlle Hélène Paquette (6e et 7e B), M. André Allard (7e A). et deux autres viendront sous peu compléter les cadres. Ce sont: M. Ls-Jos. Corriveau, chef de section (menuiserie, maths et dessin en 2e), M. René Masse (menuiserie et dessins 1ère), M. Régis Lachance, chef de section (sc. et électricité 2e), M. Fernand Joly (français et électricité 2e), M. Marcel Aubin, chef de section (mécanique automobile, anglais et init. aux affaires 2e), M. Georges Boucher (mécan. auto et français 2e), Mlle Claire Lafrenière occupe le poste de secrétaire. Les élèves qui fréquentent cette école spécialisée viennent des paroisses suivantes: St-Gabriel, St-Michel, St-Zénon, St-Jean-de-Matha, St-Félix-de-Valois, St-Norbert, St-Cuthbert, St-Charles-de-Mandeville, St-Cléophas et St-Didace.

La vie à St-Gabriel

En communiquant vos nouvelles, comptes-rendus, photos au Studio Champagne Fleuriste (tél. 835-7445), ou chez Marius Savoie ,tél. 835-2562), vous en ferez un événement pour toute votre cité.

Le commissaire Beausoleil maintient sa résolution du printemps dernier

Lors d'une réunion de la Commission scolaire du village de St-Gabriel-de-Brandon tenue le 13 septembre dernier le commissaire Marcel Beausoleil a maintenue la proposition, d'une résolution passée à une assemblée du mois d'avril dernier au sujet de la location de la salle de l'école du Sacré-Coeur pour des soirées de danses. Cette question est revenue sur le tapis, à l'occasion d'une demande du comité des Loisirs qui a l'intention de faire une soirée surprise à l'occasion de l'Halloween le 29 octobre prochain. Quelques commissaires ont demandé au Comité des loisirs de faire une demande aux autorités municipales pour que les bancs et le plancher de bois soient enlevés à la salle municipale, chose qui avait été refusée à quelques associations paroissiales il y a quelques temps. Le problème de locaux pour se divertir devient de plus en plus épineux dans notre localité. Au moment d'aller sous presse un représentant du Comité des loisirs devait rencontrer de nouveau les membres de la Commission scolaire du village. Il faut espérer que ce problème se règlera de façon à ce que le Comité des loisirs continu ses activités.

Etats généraux du Québec

M. Délipha Morin, conseiller et Marius Savoie, président des loisirs ont assisté à une première assemblée des Etats généraux du Québec. Cette réunion avait pour but de nommer dix délégués des diverses associations et corps publics du comté de Berthier qui participeront à une réunion provinciale qui se tiendra à l'Université de Montréal les 25, 26 et 27 novembre dans le but de former l'exécutif Provincial. Cette importante réunion était dirigée par M. René Charette, secrétaire diocésain et coordonateur des Etats généraux pour les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et L'Assomption.

Faits et gestes à St-Gabriel

Un accident est vite arrivé. La semaine dernière un convoi de C.P. a frappé un troupeau de bêtes à cornes qui étaient installées sur la voie ferrée à St-Cléophas. Six de ces bêtes ont été projetés hors de la voie ferrée. Tout cela se passait vers deux heures du matin.

L'auto de M. Thomas Gendron de St-Charles-de-Mandeville a été retrouvé lundi soir dernier sur un terrain de stationnement dans la localité par l'agent municipal René-Paul Robillard. Le véhicule n'a subi aucun dommage. Le monsieur en question avait laissé ses clés de contact dans l'auto. Attention ceux qui ont la mauvaise habitude de laisser leurs clés de contact à l'intérieur de leur auto. Ne soyez pas surpris s'il vous arrivait la même chose.

Des pressions ont été faites auprès du ministère de l'Education par les autorités de l'école des Arts et Métiers en collaboration avec le conseil municipal et la C.S.R.L. en ce qui concerne le transport des élèves des différentes localités avoisinantes qui fréquentent l'école d'Arts et Métiers. Le ministre de l'Education l'honorable J.-J. Bertrand confirmait par lettre la demande de ces derniers, qu'une subvention serait accordée pour le transport de ces élèves qui fréquentent une école spécialisée.

Il est à espérer que le problème des salles va se règler le plus vite possible. Il serait souhaitable que messieurs les commissaires lisent le discours que l'honorable Marcel Masse a prononcé la semaine dernière sur ce sujet. Le ministre prône que les locaux scolaires (les salles) soient misent à la disposition des jeunes et des loisirs en général après les heures de classes.

La Commission Scolaire Régionale organise des cours d'arts culinaire qui se tiendront dans une classe de l'école Reine-Marie no 2. Ces cours sont gratuits. La durée de ces cours sera de huit semaines, et se tiendront de 8 h. à 10 h. du lundi au jeudi. Pour de plus amples renseignements s'adresser à Mme Ernest Morin de St-Gabriel. La Commission scolaire locale a accepté de mettre gratuitement ses locaux à la disposition des participants.

La classe maternelle s'avère un succès auprès de ses jeunes participants. Les parents sont très contents de cette nouvelle initiative de la Commission scolaire. Il ne faudrait pas oublier de remercier l'institutrice de la maternelle Mlle Monique Croisetière.

Une soixantaine de personnes assistaient à un colloque d'étude sur le Rapport parent qui s'est tenu en l'église paroissiale jeudi soir dernier. Cette réunion avait pour but d'étudier les grandes lignes du rapport en vue de la réunion diocésaine qui s'est tenue dimanche dernier à Joliette.

Mercredi soir dernier se tenait en l'église paroissiale le premier exercice de la chorale. Les travaux exécuté dans le choeur sont la cause du retard des activités de la chorale.

La Commission scolaire a dépensé au dela de cinq mille dollars. De ce montant trois mille dollars ont été affectés aux travaux de peinture et plus de deux mille dollars ont été affectés à la maintenance (lavage, cirage des planchers des trois écoles ainsi que le vernissage du mobilier).

Le système d'éclairage de l'école Reine-Marie no 1 n'est pas adéquat selon un récent rapport de l'Hydro-Québec. Les autorités scolaires ont faite une demande au ministère de l'Education pour que les travaux de réfection du système d'éclairage soient effectués le plus tôt possible.

Les travaux de rénovations ont débuté la semaine dernière au mont de Lanaudière. Les pistes 6 et 7 seront refaites à neuf. Les dirigeants du Centre sportif sont très optimistes en ce qui concerne les activités de la prochaine saison.

L'unité de réadaptation de St-Gabriel a repris ses activités au cours de la semaine dernière. Un forum a eu lieu vendredi dernier dans le local temporaire de la rue St-Gabriel. Des projets intéressants hantent les dirigeants de cette association toujours florissante.

Un accident s'est produit la semaine dernière en face de la résidence de M. Louis Savoie dans le rang du Cordon à St-Gabriel. Paul Victor a été heurté par une voiture conduite par l'abbé Maurice Lemire. Le Jeune Victor attendait l'autobus scolaire qui devait le conduire à l'école Notre-Dame-du-Lac. Le Dr Marcel Roy a prodigué les premiers soins au blessé avant qu'il soit conduit à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

A la suite de cet accident le caporal Jean Lanoue de la Sûreté provinciale donna un message de prudence aux élèves qui voyagent par autobus pour regagner leurs écoles respectives ainsi qu'aux automobilistes qui fréquentent les routes de la région.

Le tournoi annuel d'une centaine de membres du club de pêche Canadair s'est tenu samedi dernier sur le lac Maskinongé à St-Gabriel-de-Brandon. Ces fervents de la pêche étaient à leur quatrième tournoie annuel à St-Gabriel. Ce tournoi était sous la présidence de M. Marius Rodrigue.

En parlant de pêche, M. Ovila Lambert un mordu de la pêche a fait deux belles prises. Il a sorti des eaux du lac deux maskinongés dont l'un pesait 16 lb ¾ et l'autre 9 lb ¼. Dommage que la pêche soit terminée. Ce sera pour l'an prochain.

J'allais oublier: l'ami Jean-Guy a pris des vacances avec son épouse. Il s'est payer le luxe d'aller visiter les chutes Niagara. Il en est revenu tellement enchanté qu'il a déjà un programme de tracé pour l'an prochain.

Carnet mondain

MARIAGE

FRECHETTE — BIBEAU:

Le 17 septembre, M. Gilles Fréchette, fils de M. et Mme Joseph Fréchette de cette paroisse à Mlle Pauline Bibeau, fille de feu M. Léopold Bibeau. Témoins Joseph Fréchette et Arthur Dugas, oncle de l'épouse.

ROBITAILLE — GODARD:

Le 17 septembre, M. Roger Robitaille, fils de M. et Mme Gérard Robitaille de cette paroisse à Mlle Huguette Godard, fille de M. et Mme Paul Godard. Témoins, les deux pères.

Meilleurs voeux!

BAPTEME:

ALLARD: Le 18 septembre, Marie, Martine, Claudette, née le 11 septembre, enfant de M. et Mme Alcide Allard (Pauline Rocheleau. Parrain et marraine: M. et Mme Gilles Ritchie (Claudette Allard) de Montréal.

Félicitations!



On célébrait samedi le 10 septembre en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Montréal, le mariage de Mlle Danielle Myre à M. Jean-Paul Therrien. La mariée est la fille de M. et Mme Bruno Myre de St-Gabriel-de-Brandon. Le marié est le fils de M. et Mme Paul Therrien de Westmount. La dame d'honneur était Mme Louise Champagne de St-Gabriel. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Edith Lambert, Lisette Simard, et Céline Beaudry, toutes trois de Montréal. M. Michel Therrien, frère du marié était garçon d'honneur. MM. Edmond Zakaib, Sylvio Rapattoni et Pierre Taillefer plaçaient les invités. M. Claude Champagne époux de la dame d'honneur agissait comme fleuriste et photographe. Les époux sont partis pour les Bermudes, après la réception qui avait lieu à la salle Du Barry de l'hôtel Skyline. (Photo Champagne, de St-Gabriel)



M. Albert Courtemanche, biologiste, s'apprête à libérer dans le lac les 500 petits maskinongés fournis par le département provincial de la faune. Il est accompagné d'un des membres de l'équipe chargée du transport de ces poissons..

Cinq cents maskinongés de trois à six pouces sont ensemencés dans le Lac

Mardi dernier M. Albert Courtemanche, biologiste au service du département de la faune du district de Montréal assisté de deux spécialistes de ce même département procédait à l'ensemencement de cinq cents maskinongés dans notre lac. Ces poissons provenaient de la pisciculture de Baldwin Mills près de Coaticook.

Ces maskinongés ont été déposés dans les baies du lac pour leurs permettre de s'enfoncer dans les herbages qui poussent dans ces différents endroits. Il y a quelque temps M. Courtemanche avait fait une étude assez approfondie des eaux du lac Maskinongé en ce qui concerne la vie des poissons qui peuvent y demeurer.

St-Cléophas

Un train décime un troupeau

D.N.C. — Dans la nuit de lundi à mardi, un train du Pacifique Canadien a frappé les animaux de M. Léo Plante errant sur la voie ferrée. M. Plante a ainsi perdu cinq vaches, un veau en plus d'un cheval et de deux vaches qui ont été blessés. Cet accident représente une perte considérable pour M. Plante à qui nous offrons notre sympathie.

PECHEUR:

A l'occasion de la fermeture de la pêche, un sportif de la paroisse est revenu du lac Migué avec cing belles truites.

MESSE ANNIVERSAIRE:

Samedi, le 24 septembre, sera chantée une messe aniversaire pour le repos de l'âme de M. Roch Cloutier.

Conseil économique régional de Lanaudière

M. Délipha Morin, conseiller et directeur du C.E.R.D.L. a assisté avec M. Georges Boucher à une importante réunion de ce comité jeudi soir dernier à Joliette. Le sujet à l'étude a été le plan ARDA qui avait été amorcé à la réunion précédente. En qualité de président du comité industriel au sein du conseil municipal M. Morin s'intéresse à ces différentes questions qui pourront aider à réaliser des projets futurs, comme ce fut le cas dans d'autres municipalités comme la nôtre.

Noces d'or

M. et Mme Aldéric Croisetière (Marie-Anne Dandeneau) de St-Damien ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage en la salle du Chateau Bellevue de St-Gabriel samedi dernier. Au delà de deux cents parents et amis se sont rendus pour souligner cet événement spécial. La famille Croisetière compte neuf enfants dont une religieuse de la C.N.D. et 35 petits-enfants. Une adresse a été lue au jubilaire par Pierrette Maisonneuve, une gerbe de fleurs a été présentée par Sylvie Croisetière, et la bourse a été présentée par Michel Croisetière tous trois petits-enfants des jubilaires.

St-Damien

RETOUR A L'ECOLE

Nous avons vu au début de septembre les enfants faire leur entrée au couvent du St-Coeur de Marie. Voici les noms des professeurs: 1ère et 2e années: Rév. Sr Agnès Marie. 2e et 3e années: Mlle Pauline Dubeau; 4e année: Mlle Monique Lafortune; 5e année: R. Soeur Berthe-Alice; 6e et 7e année: (garçons): Mlle Lucille Gravel; 6e et 7e années (filles): R. Mère Supérieure, Soeur Louis-Thérèse. Professeur de piano: Rév. Soeur Thérèse de Lisieux. Cuisinière: Rév. Soeur Thomas de Jésus.

Au professeur enseignant ainsi qu'à tous nos enfants nous souhaitons bon succès scolaire pour toute l'année.

BAPTEME GRAVEL

Baptisé le 11 sept. 1966, Marie, Danièle, Lorraine née le 2 sept., enfant de M. et Mme Ange-Albert Gravel (Pierrette Mondor). Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Mondor (Sylvia Gravel) de St-Damien né à l'hôpital Comtois de Louiseville.

Félicitations!

MARIAGE RAINVILLE-GRAVEL

Le 10 sept. 1966, M. Michel Rainville, fils de M. et Mme Charles-Edouard Rainville de St-Gabriel de Brandon à Mlle Louise Gavel, fille de M. et Mme Alphonse Gravel (Louise-Anna Roberge). Témoins: les deux pères.

Meilleurs voeux!

25 ans de mariage

M. et Mme Oscar Morin de St-Charles-de-Mandeville ont fêté leur 25e anniversaire de mariage à la salle des Chevaliers de Colomb à St-Gabriel samedi soir dernier. Une centaine de parents et d'amis s'étaient réunis pour offrir leurs voeux de bonheur aux jubilaires. Une bourse et une gerbe de fleurs ont été présenté à Mme Morin en gage de reconnaissance à l'occasion de cet anniversaire.

St-Ambroise

RENCONTRE PARENTS-MAITRES

Le 13 sept., se tenait la 1ère réunion parents-maitres, présidée par M. l'abbé A. Piette. M. l'abbé M. Gravel, Rév. Soeur Marguerite de Jésus, Supérieure de l'école Ste-Anne, M. A. Lampron, directeur de l'école N.D. de la Paix, et de tout le personnel enseignant de nos écoles.

Lors de cette assemblée, il fut question du programme religieux de nos enfants d'âge scolaire de 1ère à 3e année inclusivement. Les professeurs attitrés à ces années, ont émis aux parents la marche à suivre pour l'évolution religieuse de nos jeunes écoliers durant cette année scolaire.

Il est un devoir pour nous parents de prendre une part active à ces réunions car, nous le savons, l'école est le complément de la famille, et comment compléter une chose quand nous ignorons une partie de sa constitution?

D'autres réunions seront annoncées au cours de l'année, notons - les afin de ne pas les oublier.

Des élections ont rendu responsables des parents des élèves pour la catéchèse de cette année: 3e année: M. et Mme Marcel Ducharme et Mme Léo Simard. 2e année: M. et Mme J.-Claude Malo. 1ère: M. et Mme Gaétan Beauséjour.

Félicitations à ces parents et au plaisir de se revoir à la prochaine réunion.

PELERINAGE AU CIMETIERE

De nombreux pèlerins se rendirent au cimetière, dimanche dernier pour accorder un doux souvenir aux personnes chères disparues. Après une courte cérémonie à l'église durant laquelle furent lues les paroles réconfortantes de l'Evangile, nous nous rendons au cimetière rendre un dernier hommage à nos chers disparus. M. l'abbé Normand Coutu nous adresse la parole. Il nous montre la bonté de Notre père du ciel, la charité, qui existe au paradis et excite en nous le désir de posséder la demeure éternelle. Après cet entretien des plus réconfortant, nous pouvons chanter avec le psalmodiste: J'étais dans la joie, alleluia quand je suis partie pour la maison du Seigneur.

GRANDE SOIREE PAROISSIALE

Samedi, le 1er octobre, grande partie de cartes accompagnée de quelques tours de bingo. Tous les billets sont en vente chez les responsables des loisirs. Tous les amateurs de cartes et de bingos, hâtez-vous de prendre vos billets, car ils s'envolent rapidement. Du plaisir il y en aura pour tous, on vous promets des boîtes de "petites bêtes"... aux cartes.

FELICITATIONS

A M. et Mme Jean-Guy Lamontagne qui sont nommés responsables de l'Action Catholique adulte.

A Mlle Marielle Laporte nommée responsable de la J.R.C. Bon succès dans leur nouveau champ d'apostolat.

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mlle Yvette Grégoire qui a subi dernièrement une intervention chirurgicale. Même souhait à tous nos malades dont nous ignorons les noms.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE

Ils commenceront dimanche prochain le 25 septembre, au sous-sol de la Cathédrale. Ceux qui voudront donner leurs noms doivent téléphoner à 753-7571.

Ste-Mélanie

NAISSANCE DESJARDINS

Le 4 septembre, a été baptisé Joseph, Claude, Bruno, enfant de M. et Mme Fernand Desjardins. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Desjardins, grands-parents.

Félicitations.

MARIAGES

LAJEUNESSE-PICARD: A Notre-Dame des Prairies, le 10 septembre, a été célébré le mariage de M. Joachim Lajeunesse, fils de M. et Mme Adrien Lajeunesse, de Ste-Mélanie, et de Mlle Lucille Picard, fille de M. et Mme Joseph Picard.

HETU-VADNAIS: En l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Joliette, le 10 septembre, a été bénit le mariage de M. Bernard Hétu, autrefois de Ste-Mélanie, fils de M. et Mme Léo Hétu, et de Mlle Isabelle Vadnais, fille de feu Raoul Vadnais et de Mme Vadnais, de Joliette.

Meilleurs voeux.

DECES DUCHARME

Le 12 septembre, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul Ducharme, célibataire, fils de M. et Mme Joseph Ducharme, décédés.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Léo Ducharme, de Ste-Béatrix, M. et Mme Antonio Ducharme, M. et Mme Arthur Ducharme, M. et Mme Alfred Ducharme, de St-Jean de Matha, M. et Mme Lucien Gravel vAlma), de Ste-Mélanie, M. Napoléon Lafortune, de Ste-Marcelline.

Les funérailles ont eu lieu jeudi après-midi sous la direction de la maison Eugène Malo, de Ste-Mélanie.

Nos condoléances.

CONDOLEANCES

A M. et Mme Dosithée Lépine à l'occasion du décès accidentel de leur gendre M. Roland Pin, de Joliette.

Sport

Echo des revues

"Jeannette"

La revue JEANNETTE a vingt ans. Editée en France, la revue s'adresse à toutes les Jeannettes du monde. Elle leur suggère beaucoup d'activités, beaucoup d'histoires, beaucoup de jeux. Fleur bleue, fleur blanche, fleur or, la revue JEANNETTE est remplie de bons conseils pour chacun des membres de ta ronde. Seulement deux dollars pour un abonnement aux dix numéros qui paraissent de janvier à décembre apportant chaque mois des idées nouvelles. (Periodica)

Merci — Janine-B. Lefrançois, le Service de l'information de Periodica, 5090 Papineau, Montréal 24, P.Q.

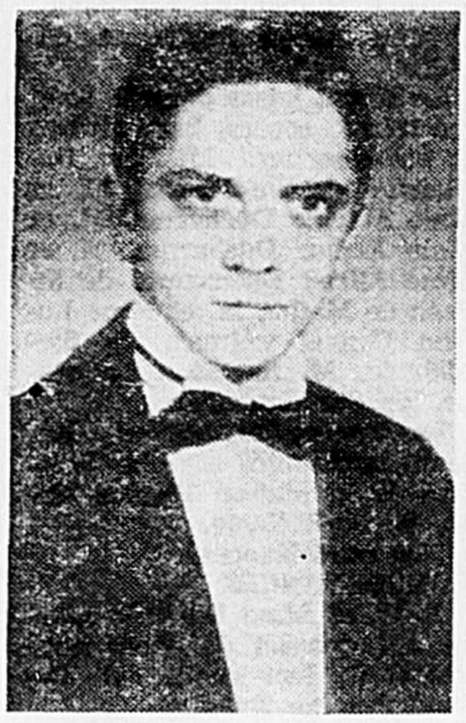


MARIAGE SARRAZIN-FAFARD

MM. et Mme Jacques Sarrazin (Francine Fafard) photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment à St-Gabriel.

Michel Héroux est élu président de la Fédération canadienne de ballon sur glace

Samedi dernier, la Fédération Canadienne de ballon sur glace tenait une importante assemblée à Hull. Le but primordial de cette réunion était d'élire un président qui veillera à



M. MICHEL HEROUX

la bonne marche du ballon-balai au niveau provincial et national.

Les directeurs de la Fédération tournèrent leurs yeux vers un gars de notre ville. En effet Michel Héroux fut choisi à l'unanimité pour occuper ce poste. Le nouveau président possède une vaste expérience dans ce sport puisqu'il s'en occupa durant plus de huit ans. Il débuta comme arbitre dans la paroisse St-Pierre, puis comme joueur pour les Bolides de l'Hôtel Joliette. Ensuite il dirigea les Chevaliers O'Keefe dans la ligue du lundi soir et finalement il fut Président de La ligue de ballon-balai Joliette l'an dernier. Nul doute que Michel possède tous les atouts nécessaires pour accomplir sa nouvelle tâche.

De plus, la Fédération compte cinq directeurs qui assisteront Michel dans ses fonctions; ce sont: Cliff Lacelle, également trésorier, d'Ottawa, Clau-Genest, de Laval-des-Rapides, Rolland Boulanger, de Dolbeau, Roger Desjardins, de Brownsburg et Normand Ratelle, de Joliette.

Les principaux objectifs de la Fédération sont de promouvoir le ballon-balai à travers les Provinces du Canada, d'uniformiser les règlements lors des tournois et de garantir des bourses fixes aux équipes victorieuses au cours de ces événements d'envergure.

Ligue de ballon-balai de Joliette

La saison ouvrira le 10 octobre avec seulement quatre équipes

La Ligue de ballon-balai de Joliette *commencera sa saison* le lundi 10 oct. prochain. Elle s'est donné un nouveau conseil d'administration: Normand Ratelle agira comme président et Robert Lauzon a accepté le poste de secrétaire. Il n'y a pas de doute que la ligue connaîtra des succès cette année avec ces deux officiers qui suivent le ballon-balai depuis déjà plusieurs années.

Le changement radical est le fait que le circuit ne comptera que quatre équipes pour la prochaine saison. Les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis, les Bolides de l'Hôtel Joliette, les Alouettes de Dow ont suspendu leurs activités. L'équipe de Grégoire Gaz Propane a été admise dans la ligue de même que les Rapides du Coq Doré, les Pionniers de Labatt et les Chevaliers O'Keefe. (N.D.L.R. Il faudrait bien que l'équipe de Grégoire Gaz Propane se trouve un surnom pour la saison).

Cette diminution du nombre des équipes permettra de former des club mieux équilibrés et évitera, en cas d'absences de quelques joueurs prix par leur travail, de présenter des joutes sans trop d'intérêt. Cette année il n'y aura plus de parties nulles et les clubs en cause devront jouer du surtemps.

A compter du 10 octobre, à l'Arena de Joliette, le lundi soir c'est encore la soirée du ballon-balai.



BONNE CHANCE, BOB!

Robert Rousseau a signé le meilleur contrat de sa carrière avec les Canadiens de la Ligue Nationale. Bob, qui était pro au Club de golf local depuis trois saisons, quitte définitivement Joliette. Il se lancera dans les affaires. Nous lui souhaitons une fructueuse saison de hockey, du succès en affaires, et un retour, en août prochain, avec le 4e tournoi de golf annuel des Canadiens à Joliette.

Ligue des Capucins du Nord

On prépare l'élection d'une Reine

La vente de billets pour l'élection d'une princesse pour chacune des sept équipes du circuit débutera d'ici une quinzaine de jours. Ces princesses concourront ensuite pour le titre de Reine des Capucins du Nord. Les dirigeants de la Ligue et les représentants de chaque club comptent sur la générosité et l'encouragement des amateurs de ballon sur glace.

Adoption des règlements:

Au cours d'une réunion tenue la semaine dernière toutes les équipes étaient représentées: St-Esprit, par Léonard Corbin et Roger Pichette; Rawdon, par Roger Dupuis et Clément Leblanc; Ste-Marcelline, par Bertrand Loyer; Ste-Julienne, par René et Claire Toussaint, Robert Labrecque et Remi Beauchamp; St-Jacques, par Léo Major et Serge Leblanc; St-Patrice, par René et Normand Desrochers; St-Calixte, par Michel Therrien et Réjean Thouin.

Certains règlements du circuit ont fait l'objet des discussions et les décisions suivantes ont été prises:

A l'arena de Joliette, les périodes seront de quinze minutes sans arrêt du cadran, sauf pour les cinq dernières minutes de la troisième période. Sur les glaces extérieures, les périodes seront de vingt minutes de jeu continu; pour la troisième période: sans chronomètre, 25 minutes de jeu continu; avec, chronomètre arrêt dans les cinq dernières minutes.

Seulement deux personnes ont droit de représenter un club à une assemblée. Une équipe absente d'une assemblée devra débourser une amende de $5.

Une équipe qui ne se rend pas pour disputer une joute devra payer une amende de $12.

La rudesse envers un arbitre est passible de suspension pour le reste de la saison.

Le mauvais langage et les boissons alcooliques amèneront également la suspension du joueur en cause.

La mise en échec est permise dans les deux zones; le balai doit être tenu en bas de la ceinture pour mise en échec.

Lorsqu'un joueur aide son gardien de buts dans la boite du gardien il y aura but ou punition seulement si le ballon est gelé par le joueur.

Alignement des As de St-Jacques: Léo Major, Gilles Marchand, Yvon Moulin, Réal Bruno, Robert Venne, Raymond Lépine, Jean-Paul Forest, François Venne, Pierre Leblanc, André Grégoire, Michel Sourdif, Serge Leblanc, Alphonse Labelle, Guy Thériault, Serge Landry, Richard Venne, Pierre Varin et Michel Brouillette.

L'Action, POPULAIRE EST LE SEUL JOURNAL DE JOLIETTE QUI PEUT IMPRIMER L'ETIQUETTE SYNDICALE



A L'OUVERTURE DU FOOTBALL MINEUR — L'hymne national avant le début de la saison de la ligue pee wee. Dans l'ordre: M. Armand Beaudry, responsable du football au Service de la récréation, M. l'échevin Maurice Liard, du quartier St-Jean-Baptiste, qui a fait le botté d'ouverture, M. Maurice Lévesque, directeur général des services municipaux et M. J.-Ls Drainville, président des Loisirs St-Jean-Baptiste.



Le football mineur en marche

Géants, 25; Bombardiers, 19
Alouettes, 31; Lions, 18

Samedi débutait, à Joliette, la saison du football mineur. Les Géants l'ont emporté 25-19 sur les Bombardiers. Dans la seconde joute du circuit pee wee, présentée dimanche après-midi, les Alouettes l'ont emporté 31-18 sur les Lions.

Le Service de la récréation a aménagé le parc St-Jean-Baptiste pour les joutes de la Ligue pee-wee et c'est l'échevin du quartier qui a effectué le premier botté, alors que M. Maurice Lévesque tenait le ballon.

La première demie de la joute Géants-Bombardiers se termina au compte de 19-19. Mais les Géants furent plus opportunistes dans la deuxième moitié pour l'emporter par un touché.

André Dauphin, qui réussit un converti, Richard Perreault, René et Luc Dauphin comptèrent les majeurs des Géants, Maurice Poirier marqua deux touchés pour les Bombardiers; Alain Belisle réussit un touché et Serge Gaudet botta un converti.

Dimanche, les Alouettes l'emportaient 31-18 contre les Lions. Mario Brousseau fut la vedette de la rencontre en traversant cinq fois la ligne des buts pour donner 30 points à son équipe. Le quart-arrière Jacques Lévesque botta un converti pour l'autre point des gagnants.

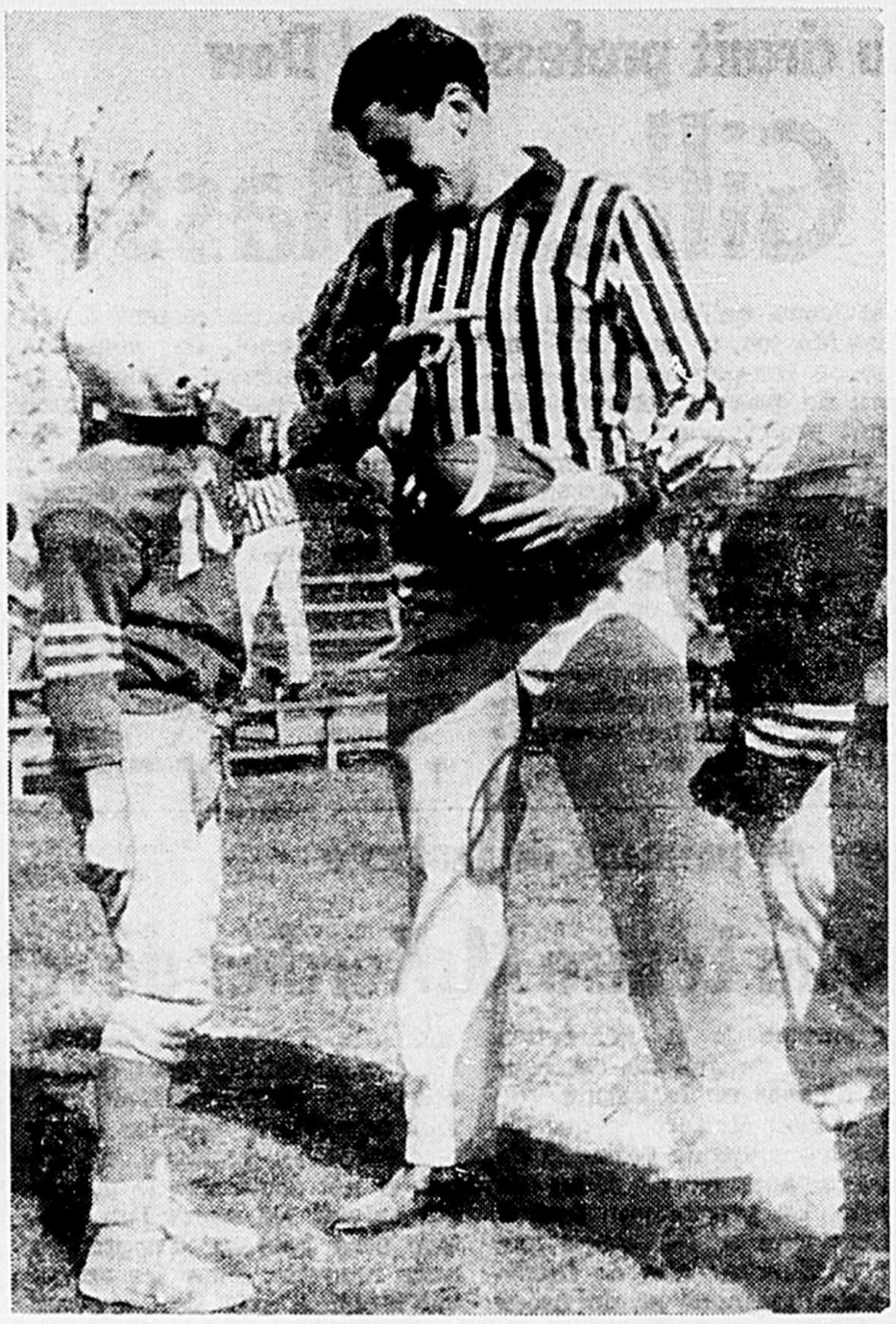
André Marchand, Jacques Tessier et Christian Valois ont compté les majeurs des Lions.

Le Parc St-Jean-Baptiste se prête admirablement bien à ce sport et nul doute que des assistances record pour le football mineur seront enrégistrées à cet endroit. De nombreux spectateurs se sont rendus assister à ces premières parties et d'après l'intérêt manifesté il ne serait pas surprenant de voir les estrades remplies à capacité dans un avenir rapproché.

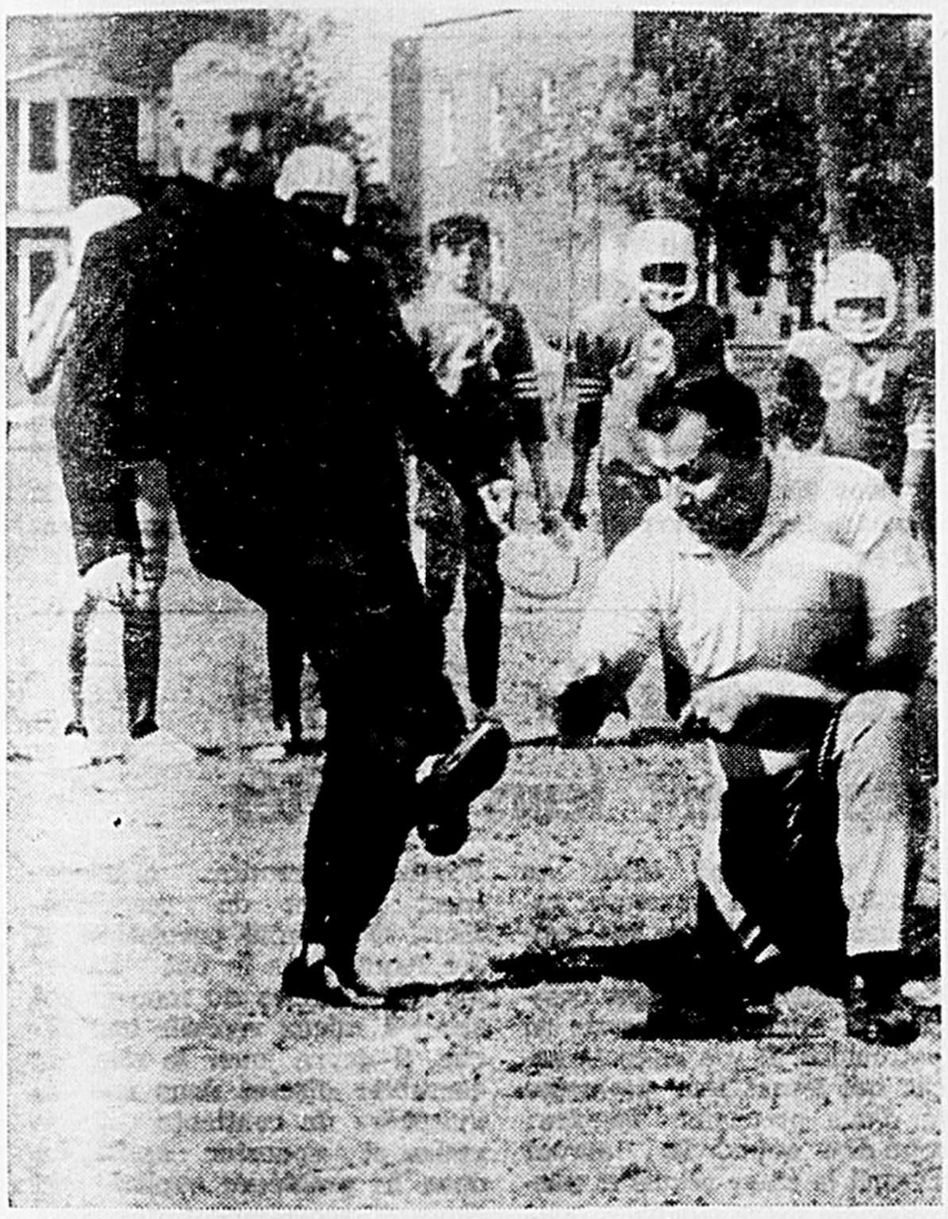
Les prochaines parties de la ligue pee-wee auront lieu samedi prochain au Parc St-Jean-Baptiste à deux heures alors que les Lions rencontreront les Bombardiers, et dimanche après-midi quand les Alouettes visiteront les Géants.

Cette semaine, c'est la semaine Nationale du Football Mineur et nous invitons les amateurs à se rendre nombreux samedi et dimanche prochain assister à des rencontres qui promettent d'être des plus intéressantes.

Nous vous donnons donc rendez-vous samedi après-midi à deux heures au Parc St-Jean-Baptiste.



Le quart-arrière Jacques Lévesque, des Alouettes, demande des explications à l'officiel Raymond Jubinville, dont Lévesque ne prise pas une décision; Luc Bélanger, des Lions, prête une oreille attentive.



L'abbé Albéric Lalande s'est révélé en grande forme lorsqu'il a effectué le botté d'ouverture de la joute entre les Lions et les Alouettes, dimanche après-midi, au Parc St-Jean-Baptiste. L'échevin Maurice Liard tient le ballon.

Avec une première victoire 34-6

Les Pistolets en marche vers le championnat

La course au championnat de la Ligue Intercollégiale de football (section senior) a débuté dimanche et les favoris ont gagné. Les Aigles d'or du Collège des Eudistes, champions de la dernière saison l'ont emporté 13-6 sur le Vert et Or de Trois-Rivières; les Lions du Collège de Montréal, les Kodiacks du Mont-Saint-Louis ont aussi gagné.

Les Pistolets du Séminaire de Joliette ont aussi débuté par une victoire de 34-6 à Cornwall.

Richard Fafard a obtenu deux majeurs; les autres ont été réussis par Réal Léveillé, Laurent Deblois et François Daviault. Jacques Cantin a botté trois convertis et Maurice Piette, un simple.

Jacques Cyr, l'instructeur du club Joliettain s'est déclaré satisfait de ses joueurs qui ouvrent leur saison locale dimanche prochain. A 2 heures, les Ailes Bleues de [illegible]te-Marie et les Pistolets de Joliette commenceront un match qui devrait faire époque dans les annales sportives.

SECTION JUNIOR

Les Colibris, du Séminaire de Joliette, qui n'ont pu disputer leur match d'ouverture samedi après-midi se reprennent aujourd'hui, à 4 heures; ils reçoivent les juniors de Grasset.



De nombreux spectateurs intéressés au jeu ont vu évoluer les jeunes joueurs de football en fin de semaine au parc St-Jean-Baptiste. Ne se [illegible]ont pas tentés de faire comme eux, la prochaine fin de semaine.

M. Wilfrid Lesage, président des Loisirs de St-Côme

Vendredi dernier, à la salle du Collège il y eut assemblée générale en vue de combler les postes vacants dans la direction des loisirs à la suite des démissions de M. Marcel Mc Cabe, président et d'un directeur, M. Robert Lepage. Voici le conseil des Loisirs pour l'année 66-67:

M. Wilfrid Lepage, président; M. Tom Sirard, vice-président; M. Gilles Morin, secrétaire-trésorier; M. Lionel Aumont, directeur; M. Denis Gauthier, directeur. Nous remercions ceux qui ont travaillé dans le passé à la direction des Loisirs et nous souhaitons au conseil actuel du succès en vue d'apporter aux jeunes d'aujourd'hui une formation saine et honnête, ayant toujours comme objectif le bien général de tous les jeunes et non pas seulement d'un petit groupe.

LACORDAIRE

M. JEAN-MARIE PARENT PRESIDENT

Dimanche dernier, à la salle du Collège, il y eut réunion des membres-Lacordaires. Voici le conseil actuel:

M. Jean-Marie Parent, président, Mme Omer Venne, secrétire-trésorière. Directeurs: M. Laurent Gaudet, M. Edgard Lepage, M. Jean-Paul Gaudet, M. Arvin Mailloux, Mme Arvin Mailloux, Mme Lionel Venne, Mme Albert Gaudet. Remerciement à l'ex-président M. Edgard Lepage et félicitations au nouveau conseil.

ACTIVITES SCOLAIRES

Félicitations à M. et Mme Jacques McGurrin, M. et Mme Domina Baillargeon, Mme Gérard Riopel, Mme Clarence Gaudet qui ont pris part au colloque scolaire tenu à Joliette dimanche le 18 septembre. Tous ont vécu une journée enrichissante; espérons, toutefois, que les présences seront plus nombreuses au colloque du 11 octobre prochain.

Courses

Tous les dimanches à [illegible]ge Speed Way Inc.,

IL Y A COURSE DE STOCK CAR

Plus de 30 Stock Car y prennent part: il y a les classes "A" et "B", et aussi course de démolition.

Bienvenue à tous.

Gaston Pelletier,
St-Esprit.

Ligue Rurale Joliette-Montcalm

Crabtree gagne deux fois

Les Castors de Crabtree ont effectué un retour et gagné les deux joutes de dimanche dernier contre les Etoiles volantes de St-Côme. Les Castors ont triomphé 10 à 5 et 6 à 5. La série finale du circuit de Gaby Dénommé est maintenant égale, chaque club ayant connu deux triomphes.

Les deux clubs joueront deux autres parties dimanche prochain pour continuer cette série.

A St-Côme, dimanche dernier, M. Wilfrid Lepage, nouveau président des Loisirs a passé le chapeau et recueilli $25.

Télé-quilles

Le télé quilles qui se dispute chaque dimanche à la Salle de quilles Joliette débute dimanche le 2 octobre.

C'est un tournoi mixte qui se joue par équipe à chaque dimanche. Les quilleurs qui veulent participer ont jusqu'au 25 septembre, à minuit, pour s'y qualifier.

Télé quilles est un commandite de Bob "Labatt" Marion.

Au circuit professionnel Dow

Gilles Masson se classe premier

Un jeune quilleur joliettain, Gilles Masson, a causé une surprise en remportant les honneurs du premier tournoi du circuit professionnel Dow. Sur les allées du salon Champion, de Greenfield Park, Masson a abattu un total de 2,219 quilles pour maintenir l'excellente moyenne de 184.9 et empocher une bourse de $440 en plus d'un trophée.

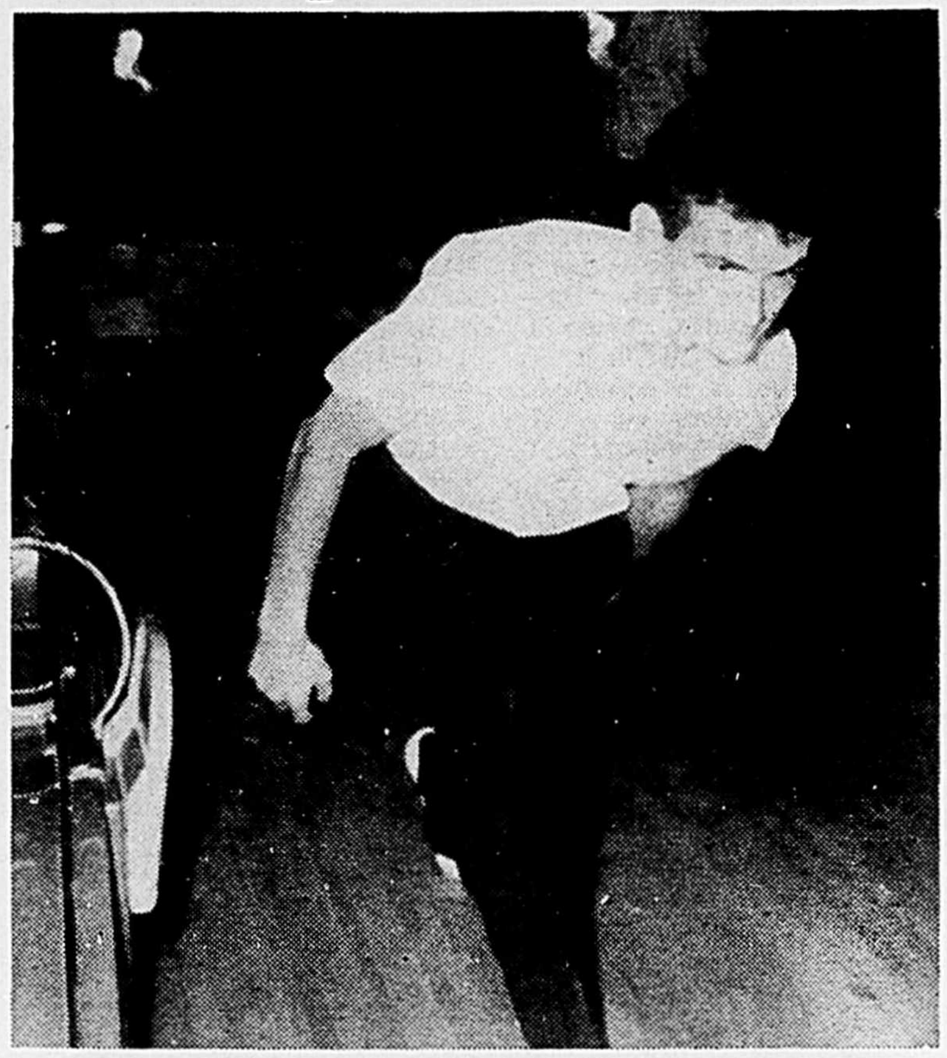
Le Circuit professionnel Dow a fait ses débuts samedi en enregistrant un nombre record de participants, soit 490.

D'après le classement de ce premier tournoi, de nouvelles vedettes semblent prendre la surface du monde des petites quilles. Maurice Valois, de St-Jérôme, et Gaston Ducharme, de Montréal, se sont classés respectivement deuxième et troisième avec un pointage de 2,210 et 2,200.

Ces recrues du Circuit Dow ont devancé des vétérans comme Charbonneau, Charpentier, Parent, Boyer, Lavigne.

François Lavigne, gagnant de plusieurs tournois du Circuit et champion du Tournoi des maîtres l'an dernier, n'a pu prendre les devants en aucun temps et a dû se contenter de la onzième place, en abattant 2,131 quilles.

Chez les dames, Margo Bouchard, de Trois-Rivières, a battu 1,922 quilles pour remporter le premier tournoi de la section féminine. Gisèle Gilbert et Simone Guay, de Québec, se sont mérité la deuxième et troisième position, en maintenant des moyennes de 157.1 et 148.2.



Gilles Masson, un des meilleurs quilleurs de Joliette, vient de remporter les honneurs du premier tournoi du Circuit professionnel Dow.

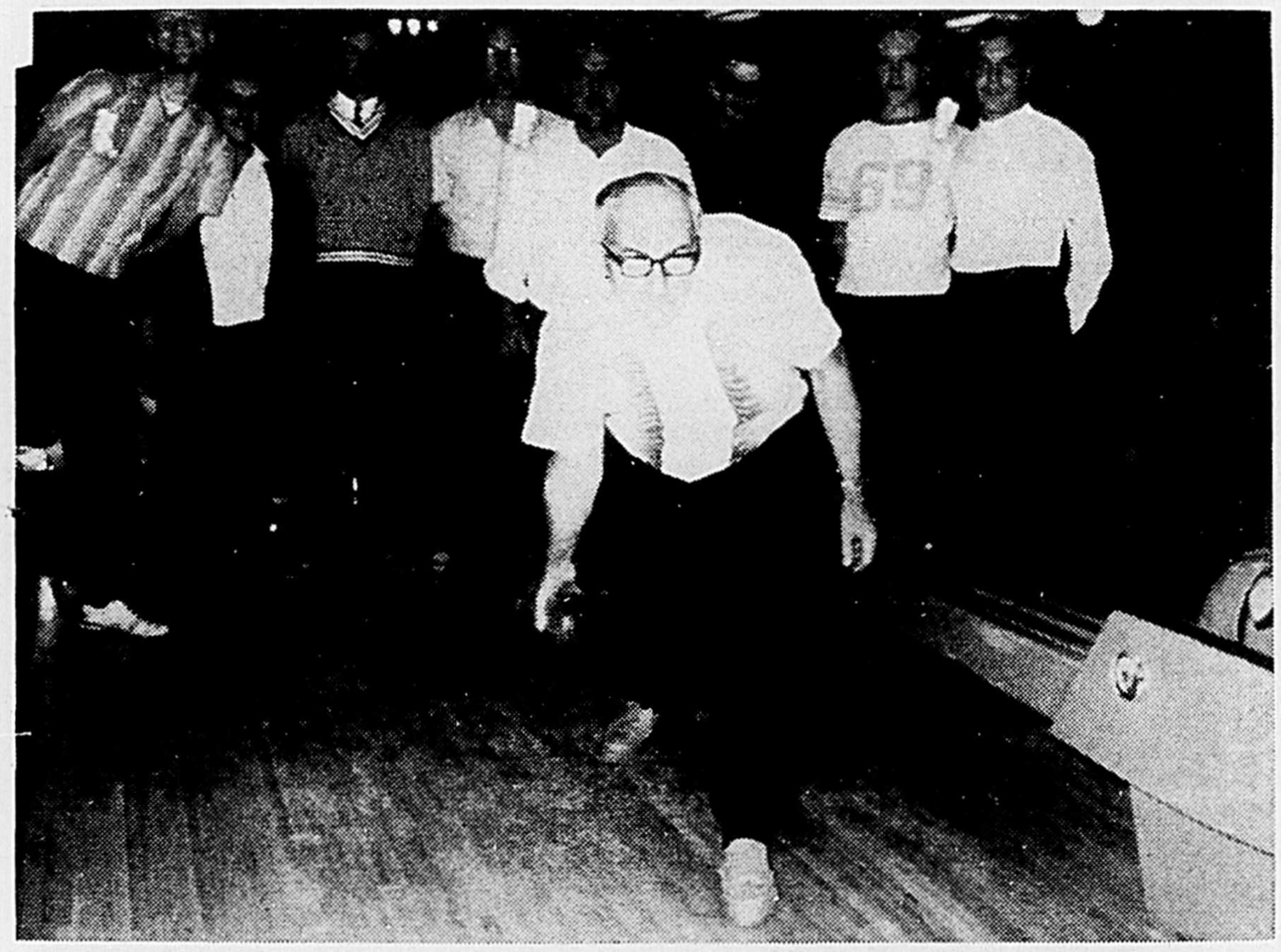
Cours de patinage de fantaisie

Mlle Louise McKercher de retour à Joliette

Le service de la récréation de la cité de Joliette est heureux d'annoncer le retour de Mlle Louise McKercher qui dirigera les cours de patinage de fantaisie aux jeunes filles de Joliette. Un programme tout à fait nouveau a été conçu par Mlle McKercher afin de faciliter l'enseignement et de créer l'intérêt nécessaire à la pratique de ce beau sport. L'on se rappellera que Mlle McKercher se dévoue depuis trois ans afin d'aider nos demoiselles à maîtriser le sport du patinage de fantaisie. L'on connaît la grande maîtrise de ce professeur en patinage artistique et nul doute que le groupe qui suivait les cours l'an dernier sera heureux d'apprendre cette nouvelle. Pour les autres qui n'étaient pas du groupe, mais qui aimeraient s'inscrire, vous n'avez qu'à contacter le service de la récréation, du lundi au vendredi, de neuf heures à cinq heures pour de plus amples informations.

Nous désirons mentionner que même si Mlle McKercher a un nom à consonnance anglaise c'est une canadienne qui s'exprime tout aussi bien dans la langue française qu'anglaise.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service le plus tôt possible car les cours débuteront probablement vers le 8 ou 15 octobre prochain. Bienvenue à tous.



LIGUE DE QUILLES DES LOISIRS

Le président du Syndicat des employés de l'Hôpital St-Eusèbe, M. Gérard Lord, lance la première boule lors de l'inauguration de la saison de quilles des loisirs de l'institution. En arrière du président, les capitaines des équipes. Huit équipes mixtes jouent chaque mardi soir à la salle de quilles Baby.

Les scouts du Christ-Roi reprennent leurs activités

Le mouvement scout au Christ-Roi, prend un nouvel essor avec la reprise de ses activités d'automne.

Cette année, la troupe comprend 35 membres répartis en 4 patrouilles. Il y a aussi 12 novices qui feront leur promesse lors d'une prochaine réunion; c'est-à-dire quand ils auront accompli le stage requis et passé les épreuves voulues pour ce faire.

Prévue comme activité première à laquelle nous invitons le public Joliettain; il y aura remise de décorations à certains scouts qui par leur travail et leur persévérance ont mérité ces honneurs. Cette démonstration aura lieu le dimanche 25 septembre prochain au sous-sol de l'église du Christ-Roi à 8 heures du soir très exactement.

A la même occasion, le comité de régie des "Amis des Scouts" prendra officiellement charge de ses fonctions. Ce comité paroissiale, a été fondé dans le but d'aider les responsables du mouvement scout à mieux remplir leur tâche. Il devra jouer le rôle de conseiller discret dans une atmosphère de confiante collaboration et apporter assistance dans le problème capital du choix et recrutement des chefs et cheftaines.

Il est impossible, dans un article aussi court que celui-ci de donner tous les détails régissant ce comité. Ce sera pour un futur article. Donc, nous répétons notre invitation au grand public ainsi qu'à tous ceux qui sont intéressés par le mouvement scout pour dimanche soir prochain, nous vous y accueillerons avec plaisir.

Le publiciste,
Comité des Amis
des Scouts Christ-Roi

L'Expo 67

Concours de composition Dominion pour étudiants du secondaire

Un super-marché canadien se joint à Expo 67 pour mettre au point un grand concours national de composition en commémoration du Centenaire de la Confédération.

Expo et Dominion Stores Ltd offrent ce concours à environ 1,250,000 étudiants canadiens de la 8e à la 12e année. Ceux-ci pourront se mériter un des 400 voyages à Expo 67 offerts aux auteurs des meilleures compositions.

Le sujet de la composition: "Raisons pour lesquelles j'aimerais visiter Expo 67".

Le concours débutait officiellement le 12 septembre pour se terminer le 31 janvier 1967.

En annonçant la participation de Dominion Stores à ce concours, M. Thomas G. McCormack, président, affirma que Expo 67 "sera l'événement le plus important jamais présenté au Canada. Nous croyons que tous les étudiants des écoles secondaires devraient avoir la chance d'y participer".

Cent étudiants de quatre sections du Canada — les provinces de l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique — gagneront un voyage en participant à ce concours.

La participation de Dominion dans ce projet de $250,000. est un des moyens qu'il a choisis d'aider à célébrer le Centenaire. Un autre projet de Dominion est celui de la ferme des animaux pour les enfants qu'il présentera à Expo 67. Plusieurs autres projets d'intérêt régional sont présentement en préparation.

M. Mc Cormack déclara que l'Expo 67 servira de moyen de rapprochement entre les différentes nations. "Par son influence sur les jeunes Canadiens, nous espérons bâtir un Canada encore plus grand durant les cent prochaines années.

Dominion Stores avait déjà l'intention d'organiser un concours national de composition quand Expo 67 invita la compagnie à unir son programme à l'attrait naturel que les jeunes Canadiens éprouvent pour Expo. La compagnie accepta l'invitation et les deux organisations collaborent maintenant à la réalisation de ce projet.

Pour aider les étudiants à préparer leur composition, la compagnie met à leur disposition un matériel de références ainsi que des formules de participation qu'ils peuvent se procurer dans tous les magasins Dominion à travers le Canada. Les étudiants qui désirent participer mais, demeurent loin de toute succursale Dominion, peuvent écrire directement à la compagnie à l'adresse suivante:

Dominion — Expo 67,
Concours de composition
Boîte postale 6185,
Montréal 3, Québec

Mamans qui préparez les lunches de vos enfants, que de fois celui qui est allergique à la mayonnaise s'est-il retrouvé avec un sandwich qui en contient tandis que celui qui adore la moutarde trouve son sandwich à la viande garni de relish? Evitez ces méprises en ayant un code de couleurs pour identifier les sacs à lunch: scellez-les avec des bandes de ruban gommé Decorator de couleurs différentes.

Echo des revues

"Sciences"

La revue SCIENCES toujours luxueusement présentée traite de l'actualité scientifique la plus diverse.

La dernière livraison contient un article du professeur Castaing sur les aspects les plus récents de la microanalyse qui offre aux biologistes aux métallurgistes et à bien d'autres, de puissants outils électroniques d'analyse, comme entre autres, la microsonde électronique.

On y traite également du programme nucléaire chinois, des possibilités d'automation de la distribution postale, et d'un grand centre de recherches de la région parisienne.

Paraissant tous les deux mois, la revue française SCIENCES tient ses lecteurs au courant des plus grands progrès scientifiques.

Prix annuel: $9.00.
Périodicité: 6 numéros.
Merci — Janine-B. Lefrançois, Service de l'information PERIODICA Inc., 5090 Papineau, Montréal 34, P.Q.

Ligue Interparoissiale de baseball

St-Ignace et Ste-Marie en finale



GAGNANTS DU CALCUTTA AU CLUB DE GOLF

L'équipe dirigée par Jacques Quintin a remporté les honneurs du tournoi Calcutta de dimanche dernier au Club de Golf de Joliette. En plus d'une bourse importante les vainqueurs verront leur nom s'inscrire sur le trophée "Simon Chaput". Sur la photo: Jacques Quintin, Jacques Lozeau, Raymond Lepage et le capitaine du club de golf, Robert Gauthier. M. Albert Tessier, quatrième membre de l'équipe championne était absent au moment de la photo.

Les Jets de St-Ignace joueront en finale contre le Ste-Marie, champion de la saison régulière. La série finale de 4 de 7 débutera dimanche, à 2 heures, à Ste-Marie et se continuera les dimanches suivants selon les caprices de Dame Température.

Dimanche dernier, les Jets de St-Ignace ont éliminé le St-Thomas au compte de 6 à 5. Les gars de St-Thomas ont fait l'impossible pour triompher mais les erreurs à la défensive ont nui à la performance d'Alain Forest.

Florian Morin a été blessé au cours de la joute et a dû être transporté à l'hôpital St-Eusèbe par ambulance; le receveur du St-Thomas souffrirait de côtes enfoncées ou brisées.

Dans la série finale, les lanceurs Gagnon et Caplette se livreront un duel que les amateurs auront plaisir à voir. La série pourrait bien alors se prolonger à la limite des sept parties.

Les saloméens comptent sur leur offensive pour l'emporter. Voici un exemple de la puissance au bâton des hommes de Ronald Gaudet:

	AB	CS	Moy
J.-Guy Gaudet	54	24	445
Paul Larivière	31	12	387
A. Gareau	60	21	350
S. Larouche	55	19	345
A. Larivière	47	15	319
J.-Guy Bourgeois	47	14	298
C. Gagnon	59	17	288
G. Complaisance	47	13	283
G. Laurin	55	12	218
R. Gaudet	23	5	217

SOIREE DANSANTE

A tous, la direction de la ligue inter-paroissiale lance une invitation d'assister à une soirée dansante au cours de laquelle des trophées seront distribués aux champions de la ligue; le Ste-Marie, et aux Etoiles individuelles du circuit.

Donc, samedi, le 24 septembre, à 8 h. au Kambo, tous les sportifs se donnent rendez-vous.

Domtar se lance dans l'élevage des saumons

Domtar Limited fait présentement construire deux centres d'élevage de tacons ,saumoneaux de l'Atlantique), un vaste pojet qui représente la contribution de la Société aux fêtes du Centenaire.

Au cours d'une conférence de presse, la Société a souligné que les deux centres, situés à Baie Trinité et à Rivière Madeleine sur le golfe St-Laurent, coûteront environ $350,000 et 140,000 tacons de deux ans en émergeront chaque année.

La Commission canadienne du Centenaire a approuvé cet aménagement comme projet du Centenaire.

La plus importante des deux installations se situe à Rivière Madeleine, sur la péninsule de Gaspé; on s'attend que sa production annuelle atteigne 100,000 tacons. Quant au centre de Baie Trinité, sur la rive nord du golfe presque immédiatement en face de Rivière Madeleine, il produira 40,000 tacons par année.

Domtar projette d'utiliser une partie de sa production annuelle pour repeupler les rivières Grande Trinité, Petite Trinité et Madeleine. L'excédent, pour pourra servir à empoissonner d'autres rivières, sera offert sur le marché.

Conçue par un ingénieur de la Société, M. J.C. Milling, de concert avec M. Wilfred Carter, biologiste et Chef du district de la Gaspésie au Service de la Faune du Québec, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et M. Hans Peterson, conseiller suédois en pêcherie, l'installation de Rivière Madeleine sera en fait le premier centre d'élevage circulaire bombé du monde.

On compte terminer la construction des deux centres vers la fin de l'année. Les premiers tacons destinés à l'alevinage feront leur apparition en 1968.

Quelque 300,000 alevins, en provenance du ministère québécois du Tourisme, de la chasse et de la pêche, furent expédiés à Rivière Madeleine au début d'août. Ils reposeront dans des cages spéciales dans la rivière jusqu'à ce que les aleviniers soient terminés.

Des spécialistes canadiens et suédois ont recommandé la nourriture spéciale pour saumons dont on se sert dans ces centres. La Suède fut la première à concevoir l'élevage du saumon de l'Atlantique jusqu'au stage de tacon; personne ne l'avait tenté sérieusement avant 1950.

L'élevage des tacons au Canada a débuté en 1958, à Gaspé; plus récemment, on reprenait la même expérience à St-Jean, N.B. Le Québec peut maintenant produire 100,000 tacons par an, et estime que ses besoins minimums atteindront 500,000 tacons d'ici 10 ans.

De l'avis de Domtar, ces centres d'élevage attireront de nombreux touristes à Baie Trinité, à Rivière Madeleine et dans toute la région du bas St-Laurent.

Le pêcheur commecial de saumon en bénéficiera directement, car ses prises augmenteront grâce à un alevinage soutenu.



Croquis d'un des centre d'élevages de tacons construits par Domtar

Echo des revues

"Atomes"

Tout dernièrement, LES NOUVELLES LITTERAIRES soulignaient l'intéressant effort de renouvellement de la revue "ATOMES". Présentation excellente, abondance de renseignements en plus des articles de fond. "ATOMES" est une revue qui informe ses lecteurs du développement de la recherche dans tous les domaines: de la physique aux sciences de l'homme; elle fait le point des grandes théories et présente les travaux des spécialistes exposés par eux-mêmes.

La nouvelle formule plus claire et plus dense de la revue "ATOMES" en fait une revue scientifique de niveau véritablement international. On peut s'y abonner au Canada en s'adressant à l'agence internationale d'abonnements PERIODICA.

Prix annuel: $9.90.

Périodicité: mensuel.

Merci — Janine-B. Lefrançois, Service de l'information, PERIODICA Inc., 5090 Papineau, Montréal 34, P.Q.

Les bouteilles de javex peuvent sauver des vies

Au Canada, l'onde fait des milliers de victimes durant la saison estivale. Il incombe à tous les Canadiens de prévenir ces tragédies.

La division Javex de Domtar Consumer Products Ltd accorde une attention toute spéciale à la sécurità aquatique. Elle est consciente du rôle qu'elle a à jouer dans une campagne de sécurité aquatique menée au Canada, étant une division d'une compagnie qui appartient à des Canadiens.

Quel rapport peut-il bien exister entre la division Javex et la sécurité aquatique?

On sait que l'eau de javel Javex est contenue dans des bouteilles de plastique. Ces bouteilles de plastique. Ces bouteilles sont d'une grande utilité en ce qui a trait à la sécurité aquatique. Elles peuvent servir à maintes choses.

Des exemples? En voici:

BALISAGE DES CHENAUX — Aux abords des quais, pour délimiter les emplacements privés, etc. Peindre plusieurs bouteilles avec une peinture luminescante jaune, et s'en servir comme flotteurs en les attachant à des poids immergés pour délimiter les emplacements et les chenaux. La peinture luminescente donne une sécurité supplémentaire pour la nuit. Se conformer aux règlements du ministère des Transports avant de placer des bouées dans l'eau.

ANCRES OU POIDS IMMERGES — Une grosse bouteille de "Javex" remplie de sable forme une ancre légère ou un poids immergé pour maintenir les balises flottantes, etc.

SKI NAUTIQUE — Délimitez les parcours avec des bouées ancrées faites de bouteilles de "Javex".

BALISAGE DES OBJETS SUBMERGES — Ici encore, une bouteille de plastique fixée à une ancre ou à un poids immergé est une balise idéale pour avertir de tels dangers.

DEFENSES POUR LES BATEAUX — Plusieurs bouteilles en plastique de 32 onces, fixées au bord du quai, forment d'excellentes défenses.

COMMENT FAIRE:

CORDE DE SAUVETAGE:

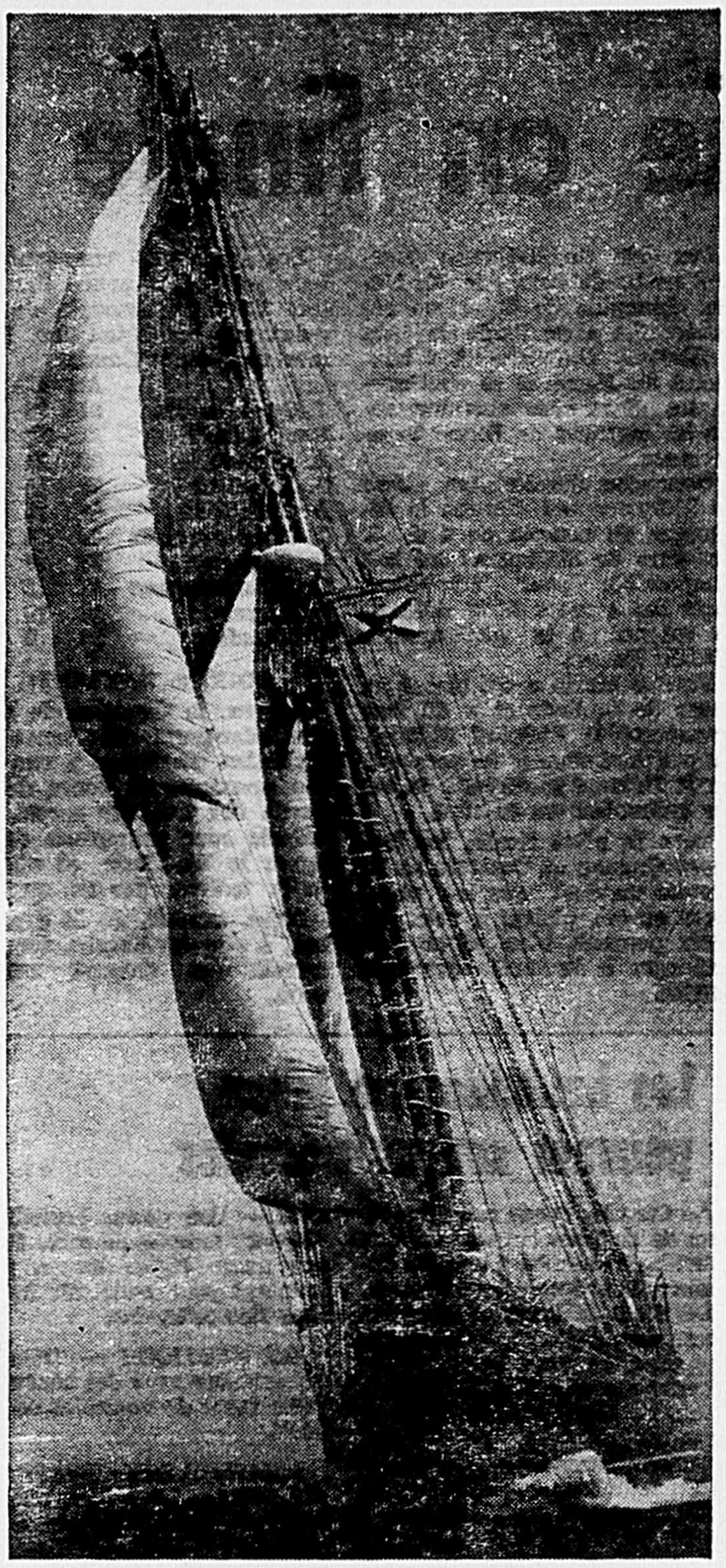
Dans une grosse bouteille en plastique (128 onces), verser assez de sable pour que le poids permettre de lancer l'amarre sans difficulté. Bien boucher la bouteille. Fixer à la poignée de la outeille un câble (40 à 60 pi.) de polyéthylène, d'un diamètre de ¼ de pouce et le suspendre bien en évidence au bord de l'eau pour qu'il puisse être utilisé immédiatement en cas d'urgence.

Amateurs de danse

La direction du Club Rythmique tient à aviser les amateurs de danse que les activités du club reprendront au Château Windsor à compter du samedi soir 15 octobre prochain.

Tous sont invités cordialement à faire partie du club. Une musique choisie égaiera les soirées qui se dérouleront chaque samedi de la saison froide.

ANNONCER RÈGULIEREMENT DANS L'Action POPULAIRE C'EST PROFITER DU JOURNAL QUI ENTRE DANS LE PLUS DE MAISONS DE LA REGION



50 navires en visite à l'Expo

C'est le Bluenose II qui aura pour mission d'accueillir les quelque cinquante navires de diverses nations de la terre qui feront des visites officielles à l'Expo 67. Le Bluenose est la réplique exacte de la célèbre goélette du même nom qui a fait pendant de nombreuses années la gloire des chantiers maritimes des provinces de l'Atlantique et du Canada tout entier.

Les hôteliers en congrès revendiquent un ministère du tourisme exclusif Amendements à la loi des alcools

MONT-TREMBLANT — Depuis 1930, les Chambres de Commerce, les associations d'hôteliers et de restaurateurs, ainsi que plusieurs groupes connexes, n'ont cessé de présenter mémoires sur mémoires pour convaincre les autorités provinciales de donner à l'Etat du Québec un ministère du Tourisme.

Dès la première année de sa création, en 1961, le conseil du tourisme revenait à la charge, pour formuler la même recommandation.

Tous les mémoires qui en réclamaient la création, pour des raisons qu'on cherche encore à comprendre, le ministère du Tourisme devint également, dès son origine, celui de la chasse et de la pêche.

Le département du tourisme qui se limitait à la publicité et à la promotion touristiques jusqu'en 1962, se voyait confier subitement tout le Service de l'hôtellerie, en plus d'hériter d'une avalanche de problèmes dont les solutions étaient d'autant plus impérieuses que l'Expo 67 approche de plus en plus rapidement.

Afin d'être à la hauteur de la situation, le budget du nouveau ministère aurait donc dû recevoir une augmentation proportionnelle à l'importance de sa tâche, pour lui permettre:

... de faire l'inventaire total de nos ressources touristiques;

... de jeter les bases d'un vaste programme d'action, pour aider au plein épanouissement du tourisme au Québec, considéré comme la province touristique par excellence au Canada;

... de donner au nouveau département du tourisme des structures appropriées aux besoins de l'heure;

... de retenir les services d'experts et leur adjoindre un personnel qualifié, pour prendre immédiatement la situation en mains et reprendre ainsi le temps perdu, et ce, le plus rapidement possible.

Or, loin de prendre les grands moyens, comme on l'a pourtant fait pour la voirie et l'électricité, pour l'hospitalisation et l'éducation, nous avons eu le regret de constater que le gouvernement s'est complètement désintéressé du tourisme et n'a pratiquement rien fait pour cette industrie qui est pourtant d'une importance majeure.

Comme il est impérieux de corriger immédiatement cette situation désavantageuse qui menace de se détériorer de plus en plus, nous en sommes donc arrivés à la conclusion que l'heure était venue:

... de confier les affaires de chasse et de pêche à un autre ministère moins important et de laisser le ministère du Tourisme s'occuper exclusivement des problèmes du tourisme;

... de nous donner un ministre permanent qui aura tout le temps voulu d'étudier les problèmes du tourisme en profondeur et de trouver à brève échéance les solutions qui s'imposent.

AMENDEMENTS A LA LOI DES ALCOOLS

L'Association des hôteliers réunie en assemblée générale à Mont-Tremblant, le 15 septembre 1966, sous la présidence de M. Edgar Ouellet, de Baie Comeau, a formulé, à l'unanimité des membres présents les voeux suivants:

1. Que la loi des alcools soit amendée, dès la prochaine session, pour permettre à tous les hôteliers de la province qui ont à coeur de rendre au public voyageur tous les services qui découlent normalement de l'hôtellerie, de vendre bières, vins et spiritueux, les dimanches et jours fériés, avec ou sans repas, de midi à minuit;

2. Que la législation provinciale qui, de 1921 à 1941, fixait à 18 ans l'âge d'admission des mineurs dans les débits où se vendaient des boissons alcooliques, soit remise en vigueur ,afin de permettre aux plus de 18 ans qui ont déjà le droit d'entrer dans les forces armées, de conduire des voitures-automobiles et de voter aux élections provinciales, d'être considérés comme des citoyens à part entière;

3. Que ladite législation prévoie que les moins de 18 ans, soient tenus entièrement responsables de leurs propres infractions et que les hôteliers aient le droit de plaider bonne foi et n'aient pas à jouer le rôle de dépisteurs, de gendarmes ou de maîtres de discipline;

3. Que des instructions catégoriques soient données à la Police provinciale, afin de mettre un terme à l'invasion de nos établissements par la police, dont les méthodes hitlériennes ont pour effet de chasser notre clientèle et de nuire au bon renom de nos hôteliers;

4. Que les autorités ordonnent immédiatement une enquête pour reviser tous les permis qui ont été délivrés deuis l'avènement de la Régie, afin que les détenteurs qui ne se conforment pas aux prescriptions de la loi voient leurs permis annulés;

5. Que les permis de banquet, dont il existe actuellement un abus fort préjudiciable à l'industrie hôtelière, ne soient émis que dans des circonstances exceptionnelles et seulement dans les cas où les organisateurs offrent les mêmes garanties morales que les détenteurs de permis réguliers;

6. Que la Régie des Alcools soit plus sévère que jamais dans l'octroi des nouveaux permis, en tenant compte des besoins de la population et des impératifs du tourisme, ainsi que de la compétence et de la probité de celui qui demande le permis, afin de protéger les vrais hôteliers;

7. Que les autorités provinciales prennent tous les moyens voulus pour doter immédiatement la province d'une école d'Hôtellerie professionnelle qui s'avère d'une urgente nécessité, en raison de la pénurie alarmante de main-d'oeuvre qualifiée;

8. Que le gouvernement prenne les mesures nécessaires à la création d'un Prêt hôtelier, à brève échéance, dans le but de revaloriser l'hôtellerie familiale et lui permettre de procéder aux améliorations nécessaires afin de répondre plus adéquatement aux exigences du public voyageur de l'ère moderne.

Dernière heure

Au cours de la dernière assemblée générale, tenue à l'occasion du congrès annuel des hôteliers à Mont-Tremblant, le jeudi, 15 septembre 1966, la Commission des voeux avait proposé la recommandation suivante:

... Que les permis de banquet, dont il existe actuellement un abus fort préjudiciable à l'industrie hôtelière, ne soient émis que dans des circonstances exceptionnelles, et seulement dans les cas où les organisateurs offrent les mêmes garantie morales que les détenteurs de permis réguliers. Il ne faut pas que le premier individu venu, sous prétexte d'une célébration quelconque, puisse tenir bar ouvert pendant 24 heures, sans payer de taxes, d'assurances, ni d'impôt sur le revenu. Ces permis spéciaux devraient porter la mention de la durée du banquet ou de la réception, du nombre d'invités prévus, du prix d'admission et de la quantité requise de bière, vins ou spiritueux. La Régie des Alcools devrait aussi prendre les moyens d'obtenir la sricte observance de ces stipulations.

Après une longue discussion, et en raison du préjudice considérable causé par la multiplication de ce genre de permis, l'unanimité des membres a décidé de recommander à la Régie des Alcools d'amender la loi pour abolir, sans restriction, la délivrance des permis de banquet à travers toute la province.

Le congrès annuel de la F.J.L.Q. le 30 septembre à Drummondville

Le congrès annuel de la Fédération des jeunes libéraux du Québec aura lieu le 30 septembre et les 1er et 2 octobre au motel "Le Dauphin", 390 boul. Bernard à Drummondville.

C'est sous le thème "ORIENTATION 2000" que se tiendront ces assises au cours desquelles lescongressistes étudieront entre autres choses, l'orientation de leur fédération, la réorganisation de ses cadres ainsi que certains aspects de l'information, de la propagande et de l'organisation à l'échelon local.

Le congrès des jeunes libéraux du Québec sera marqué de la participation active du chef du parti, M. Jean Lesage, et d'au moins neuf de ses députés à différentes séances d'étude.

30 septembre date limite d'inscription

Recrutement des hôtesses du Pavillon du Québec

Québec — Le recrutement des hôtesses du Pavillon du Québec se poursuit à une allure satisfaisante. Environ six cents demandes de renseignements ont été faites à l'hôtesse en chef, Mademoiselle Marisol Hone. De ce nombre, 165 demande d'emploi ont été retournées en bonne et due forme.

Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 30 septembre inclusivement. Mademoiselle Hone rappelle en outre que les candidates doivent s'exprimer correctement en français et en anglais, résider au Québec depuis au moins cinq ans, avoir fait des études secondaires et être âgées d'au moins 20 ans.

C'est au cours des mois d'octobre et de novembre que les candidates seront convoquées pour une entrevue et on prévoit que le choix définitif des hôtesses du Pavillon du Québec sera annoncé en décembre.

Concours nationaux J.M.C. 1967

Les auditions relatives à ces concours se dérouleront en trois étapes, dont la première aura lieu en janvier 1967. Elle consistera en auditions privées, devant un jury canadien, qui se rendra à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Paris pour les musiciens canadiens étudiant en Europe.

Les candidats retenus pour ces auditions seront prévenus par lettre recommandée de l'heure et de la date à laquelle ils devront se présenter.

A cette épreuve d'admission, chaque candidat devra exécuter: a) deux oeuvres imposées, et b) une oeuvre à son choix, tirée du répertoire général. Voici la liste des pièces imposées dans chaque discipline.

PIANO: 1. Prélude et Fugue, fa mineur (Volume I, no 12) clavier bien tempéré; J.S. BACH. 2. Scherzo no 4, mi majeur, op. 54; F. CHOPIN.

CORDES: Violon: 1. Suite, mi majeur no 1 (Prélude, Loure, Gavotte); J.S. BACH. 2. Havanaise C. ST-SAENS.

Alto: 1. Première sonate (au complet) (originale pour viole de gambe et Clavecin et arrangée pour alto et clavecin); J.S. BACH. 2. Deuxième sonate pour alto et piano; D. MILHAUD.

Violoncelle: 1. Suite en do mineur no 5 (Prélude et Fugue); J. S. BACH. 2. Sonate, la mineur (arpeggione) (deuxième et troisième mouvements, Andante et Finale); F. SCHUBERT.

VOIX: (tout doit être chanté dans la langue originale).

SOPRANOS: Coloratura: 1. Motet, K. 165 (2e et 3e mouvements) Te virginum corona et alleluia; W.A. MOZART. 2. "Don Pasquale" Quel guardo il cavaliere; G. DONIZETTI.

Lirico-spinto: 1. "Joshua" Hark' tis the linnet; G.F. HAENDEL. 2. "Madama Butterfly" Un Bel di...; G. PUCCINI.

Mezzo-soprano: 1. "La Clemenza di Tito" Parto, parto, ma tu ben mio...; W.A. MOZART. 2. "Werther" 3e acte: Air des lettres "Werther, Werther, (jusqu'à) ..."tu partiras, tu partiras"; J. MASSENET.

Altos: 1. "The Messiah" O Thou that tellest good tidings to Zion...; G.F. HAENDEL. 2. "Orpheo" Che faro senza Euridice... C.W. GLUCK.

TENORS: Léger: 1. Kantate, no 20 "O, ewigheit, du machst mir bange; J.S. BACH. 2. "Il Barbiere di Seviglia" Ecco ridente il cielo...; G. ROSSINI.

Lirico: 1. "Joshua" With redoubled rage return...; J.F. HAENDEL. 2. "Tosca" Recondita armonia; G. PUCCINI.

Spinto-dramatico: 1. "Adelai-

(A suivre à la page 2)



ANTOINE

Le Clan d'Antoine à l'Arena de Joliette le 25 septembre

Antoine, qui a étonné la presse française lors de son récent passage à l'Olympia, par sa présence scénique, ses idées pour présenter esthétiquement son tour de chant, sa maturité d'artiste, son talent d'interprète, lancera à Montréal, au Centre Paul-Sauvé et à Radio-Canada, les jeunes vedettes qui ont tourné tout l'été avec lui: Karine, Les Problèmes, Les Brummell.

KARINE

Karine, une petite suédoise blonde de 21 ans, fait, grâce à Antoine, ses débuts de vedette. Il l'a rencontrée en Suède avant de devenir idole. Il chantait dans les rues et amusait beaucoup les gens, sauf les agents qui n'ont pas plus d'humour en Suède qu'ailleurs. Lorsque Karine a vu Antoine pour la première fois, les flics allaient l'arrêter. Elle a eu pitié de ce pauvre garçon et l'a aidé à s'enfuir par une maison à double issue. Karine est venue en France pour perfectionner son français. Elle y est restée. Antoine a fait entrer sa protégée chez "Vogue", lui a donné des chansons, lui a proposé l'Olympia et la tournée.

LES PROBLEMES

Ce sont cinq garçons chevelus, anti-conventionnels en diable qui font et chantent ce qui leur plaît. Ils composent la plupart de leurs chansons et sont, à l'heure actuelle les premiers à avoir parfaitement réalisé la soudure entre le "Folk Song" pour les textes et le "Rythm and Blues" pour la musique. Ils se sont connus et travaillent ensemble depuis six ans.

LES BRUMMELL

George et Bryan Brummell, premiers duettistes français du genre, ont décidé de sortir des sentiers battus. Ils sont des "fans" de tous les "Brothers", qu'ils soient Righteous, Walker ou Everly. Leur ambition: tenter d'attiendre en français la perfection vocale des disques américains. Leur tenue de scène: chemise en dentelle, redingote romantique en souvenir d'un faveux play-boy anglais des années 1800.

BILLETS EN VENTE

Billet en vente à la Librairie René Martin et Publicité Guy Gast.

Guy Roy

Personnel enseignant à St-Barthélemy

D.N.C. — Au Couvent: 2e et 3e, S. Victor-Armand; 4e et 5e, S. Isabelle-Myriam; 6e, Mme Lucille Bérard-Gervais; 7e, S. Gabriel-du-Sauveur; 8e, S. Louis-Hector; 9e, S. Denis-de-la-Croix; (S. Gertrude-du-Calvaire, cours spéciaux à la 8e et 9e année faisant partie du cours secondaire); supérieure. S. Paul-des-Anges. Ecole Du Sablé: 1ère, Mlle Marie-Claire Bérard; 2e, Mlle Francine Valois; 3e, Mme Marie-Paule Croisetière-Dumontier; 4e, Mlle Odile Sylvestre; 5e, Mlle Marie Bérard; 6e, Mme Marie-Paule Sylvestre-Beaucage; 7e, Mme Jeanne-d'Arc Perreault-Lacharité; directrice, S. Paul-des-Anges. A tout le personnel enseignant et enseigné beaucoup de succès pour cette nouvelle année.

VISITE DE PAROISSE:

Notre curé, M. l'abbé Héria Hétu est à faire sa visite de paroisse. Recevons-le avec beaucoup d'amour et de vénération, puisque ce digne Pasteur nous apporte ses meilleures bénédictions.

NOS MALADES:

Mme Rodolphe Bérard, du rang Petit St-Jacques a passé près d'une semaine à l'hôpital Comtois, pour divers examens. Mme Marcel Gagné, hospitalisée depuis le 7 septembre à l'hôpital Comtois de Louiseville où elle a subi une opération. Ses enfants: Claude, Ginette, Gilles et Réal séjournent chez M. Benoit Laurendeau, pour la durée de sa maladie. Mme Raynald Gervais qui était à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est revenue en convalescence chez ses beaux-parents: M. et Mme Germain Gervais. On sait qu'elle a subi un terrible accident d'auto sur le boulevard non loin de sa demeure. A tous ces malades, prompt rétablissement.

REMERCIEMENTS:

A M. René Michaud qui a bien voulu louer sa piscine aux Loisirs de St-Barthélemy. Nos jeunes en ont bien profité durant les vacances. M. et Mme André Laurendeau ainsi que M. et Mme Paul Cardin de Sherbrooke dans notre Cardin de Sherbrooke dans notre

BAPTEMES:

BARRETTE — Le 31 août, Marie, Jeannine, Sonia, née le 31 août, enfant de M. et Mme Marcel Barrette (Cécile Gagnon). Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Gagnon (Jeannine Brissette) de Maskinongé. Porteuse: Mlle Ginette Gagnon, cousin de l'enfant. Félicitations!

CAUMARTIN — Le 12 septembre, Joseph, Germain, Daniel, né le 12 septembre, enfant de M. et Mme Caumartin (Marielle St-Antoine). Parrain et marraine: M. et Mme Germain Caumartin (Marie-Luce Sylvestre) grands-parents de St-Barthélemy. Porteuse Mme Moise St-Antoine, grand-mère. Félicitations!

Naissance Simard

A Joliette le 14 sept., Joseph, Gilles, Patrice, Christian né le 6 sept., enfant de M. et Mme Bertrand Simard (Réjane Léveillée). Parrain et marraine: M. et Mme Onésime Simard, grands-parents de St-Ambroise. Porteuse: Mme René Léveillée de St-Liguori.

Félicitations!

J.M.C. 1966

C'est la semaine prochaine, lundi le 26 septembre, que débutera la campagne d'abonnements aux Jeunesses musicales. Cette saison, la 15e des Jeunesses musicales de Joliette, sera une année record pour le nombre de concerts grâce à la collaboration de la Commission Scolaire Régionale et de la Commission Scolaire de Joliette, et une année record aussi pour la qualité des spectacles: comme on peut lire la liste complète des spectacles dans une autre page du journal, signalons seulement la venue du T.N.M., avec une pièce de Anne HEBERT, "Le temps sauvage"; du ténor de réputation internationale Pierre Duval dans un concert conjoint avec la basse Claude Corbeil qui s'est mérité un succès personnel dans "La belle Hélène" à la Place des Arts, l'an dernier; nous visitera également la soprano Colette Boky qui a participé pour la deuxième fois cet été au Festival de Salzbourg et qui poursuit une carrière brillante en Europe. Mentionnons encore la guitariste portugaise José Duarte Costa, etc...

La 15e saison, J.M.C. présidée par M. Roger Cloutier, homme d'affaires bien connu de Joliette, débutera mardi le 11 octobre par le spectacle présenté au théâtre d'été de Percé par les "Gesteux" i.e. les comédiens Yves Massicotte, Louis de Santis et le tour de chant de Monique Miville-Deschesnes.

Les J.M.C. de Joliette espèrent que cette 15e saison leur apportera une année record d'abonnements pour votre plaisir à tous. Les prix demeurent les mêmes: $10. pour un siège réservé, $7. pour un billet régulier, et $3 pour un billet d'étudiant.

MON JOURNAL C'EST
L'Action POPULAIRE
Il me renseigne sur tout: commerce, industrie, religion féminité, agriculture, jeunesse sport, télévision, etc.
Rien d'humain ne lui est étranger



GINETTE RAVEL

Une grande interprète
Ginette Ravel à St-Jacques samedi, le 5 novembre

"Pour décrire ce qui la caractérise, il est gênant de choisir tel ou tel adjectif: chez elle les contraires se bousculent, s'affrontent, et assez mystérieusement, donnent des résultats qui savent nous émerveiller. Par exemple, je ne peux la décrire sans employer les mots "pur" et "païen", l'expression "interprétation intelligente" et le mot "sensualité", toujours! Serait-ce la caractéristique d'un talent complet?

Bien sûr, elle ne chante plus les mêmes chansons qu'il y a quelques années, car " la fête a changé"...; la chanson a pris un essor imprévisible: les chansonniers font courir les foules, les faiseurs de chansons à la mode font fortune en une nuit et tout en se révoltant "tranquillement" le Québec chante avec fougue, avec passion; n'importe qui, ou à peu près, peut écrire, des chansons et trouver un public pour l'écouter: une boîte à chanson ou un poste de télévision. La chanson évolue de façon intéressante, de même que la façon d'interpréter mais, dans ce tumulte, Ginette Ravel reste fidèle à son premier amour; la sincérité. C'est ainsi qu'elle se réalise.

Or le public suit son évolution, car il grandit avec elle. L'admiration qu'elle provoquait il y a quelques années est restée dans le coeur de ceux qui l'entendirent alors. Aujourd'hui ils l'écoutent avec autant de joie. Le public qui aime les bons chansonniers est toujours très heureux de l'entendre de même que le public essoiffé de yé-yé. Mais ce dernier, qui ne sait peut-être pas trop quoi aimer, a toujours l'occasion de faire connaissance avec une meilleure chanson quand c'est G. Ravel qui est sur la scène. Quant aux musiciens, ils aiment beaucoup l'accompagnée parce qu'elle est une interprète sûre, dont la musicalité naturelle se marie bien avec le répertoire qu'elle choisit. Quand on a tout ce bagage à son crédit on peut devenir un TRES GRAND ARTISTE".

Paul de Margerie

Cet éloge, à l'endroit de Ginette Ravel, qui est signé par un des meilleurs musiciens de la province, décrit de la façon la plus exacte possible, tout le talent de la chanteuse. C'est le talent qui a fait la popularité de Mme Ravel et c'est ce talent qui sera offert au public, le 5 novembre à St-Jacques.

Bienvenue à tous; dites-le à vos amis.

Nicole Leblanc

Un député fédéral publie "Pour une politique positive"

M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi, Québec, publie aujourd'hui une brochure sur la pensée politique conservatrice intitulée; "Pour une politique positive".

M. Grafftey, qui est âgé de 38 ans, est député progressiste conservateur depuis huit ans. Parfait bilingue, il représente une circonscription où cohabitent des Canadiens de langue française et de langue anglaise.

La brochure de M. Grafftey, qui compte 38 pages, est un résumé d'un ouvrage qui comportait 400 pages exposant les vues personnelles de M. Grafftey sur la pensée et la politique conservatrices. Cet ouvrage fut finalement réduit à 150 pages, et en dernier ressort, il en résultat une brochure qui, dit M. Grafftey, ne fait qu'effleurer les principaux points d'une pensée qui sera éventuellement élaborée en d'autres publications.

Parlant de sa brochure, M. Grafftey la décrit comme "un corps de principes dynamiques du conservatisme, une politique visant à des changements constructifs".

Parmi les objectifs qu'il présente aux Canadiens, on rencontre "l'âge de l'excellence", grâce à une meilleure utilisation de l'initiative privée, d'une meilleure éducation humaniste et technique. Il expose le besoin d'une "démocratie de la propriété" grâce à une assistance spéciale aux familles qui possèdent leur propre maison. Le Canada doit aussi faire face au problème de la pauvreté au sein de l'abondance qui ne sera résolu que par la récupération de ses victimes, ajoute M. Grafftey.

Au chapitre de l'unité nationale, le député bilingue qu'est M. Grafftey, déclare qu'il faut convoquer une conférence nationale sur la constitution, selon lui, Ottawa et les provinces doivent coordonner leurs dépenses prioritaires dans les domaines sociaux et économiques.

M. Grafftey est un diplômé en arts à l'université Mount Allison, et en droit à l'université McGill. Lui et son épouse habitent Knowlton, Québec.

"Pour une politique positive" est publié en français et en anglais.

NE JAMAIS FUMER AU LIT

Réunion catéchétique à Lanoraie

LANORAI, D.N.C. — Au couvent de Lanoraie, jeudi soir le 15 septembre se réunissaient sous la présidence de M. l'abbé Jean-Marie Payette, vicaire de la paroisse, les parents des élèves de 1ère, 2e et 3e années et les titulaires respectifs pour une première rencontre catéchistique.

SUJETS A L'ETUDE

1ère année:

Esprit et caractéristiques du programme de première année:

a) Aider l'enfant à entrer en relation avec les trois personnes divines.

b) Transmettre à l'enfant la parole vivante de Dieu que l'Eglise nous fait entendre aujourd'hui.

c) Partir des expériences de l'enfant et l'aider à découvrir les signes de Dieu dans sa vie.

2e année:

Les sacrements: lieux de rencontre avec Dieu. Il faut éduquer chez l'enfant une réponse personnelle à l'action du Seigneur.

La première rencontre avec le Seigneur: le **BAPTEME.**

3e année:

Esprit et caractéristiques du programme de 3e année:

a) Approfondir le message chrétien et le redécouvrir dans une nouvelle lumière.

b) Prendre appui sur les expériences de vie de l'enfant et l'inviter à y réfléchir.

c) Faire pressentir par l'intérieur le mystère de l'Eglise.

60% des parents participèrent à cette réunion. Puissent l'intérêt et l'exemple de ceux-ci être une invitation pour les parents absents. Ces rencontres de catéchèse s'avèrent de plus en plus importantes si l'on veut assurer chez nos jeunes une véritable **"éducation de la foi".**

Pour avantager les parents, nous continuerons à tenir conjointement les réunions de 1ère, 2e et 3e années. Cordiale bienvenue à tous!

482 ELEVES AU PRIMAIRE:

Après quelques semaines de repos, la ruche écolière a repris vie. Dès le 6 septembre, 482 élèves recommençaient les activités scolaires. Le groupe se répartit comme suit: au cours primaire, 188 garçons et 190 filles; au cours secondaire 8e et 9e années, 104 filles. La bonne humeur et les figures épanouies de tout ce petit monde secondent la joie qu'éprouvent les professeurs à leur dispenser le pain de la vérité. Voici l'équipe du personnel enseignant et administratif pour la présente année scolaire: S. Monique-Thérèse, supérieure, S. Dora-Marie, économe; S. Bernardine, directrice; titulaires: S. Gérard-Ernest, 9e année A, S. Emile-Joseph, 9e année B, S. Christiane-Lucie, 8e année A, S. Gérard-Majella, 8e année B, S. Eva, professeur d'initiation à la musique, S. Geneviève-Marie, maîtresse de discipline et Mlle Noëlla Dufort, professeur d'éducation physique (primaire et secondaire).

Ste-Julienne

(Suite de la page 7)

RETRAITE DES ENFANTS:

La semaine dernière. M. le vicaire André Pelletier prêchait la retraite aux enfants de la paroisse. Les statistiques indiquent que 320 enfants sont inscrit à l'école de Notre-Dame-de-Fatima.

NAISSANCES:

Dimanche le 18 sept. a été baptisé Joseph, François, Roger Alain, né à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, fils de M. et Mme Guy Dionne (Lucile Charon). Parrain et marraine. M. et Mme Roger Des chênes (Annette Dionne) oncle et tante de l'enfant. La porteuse était la grand-mère, Mme François Dionne. Abbé André Pelletier, vicaire. Félicitations aux heureux parents.

PROFESSION RELIGIEUSE:

Dimanche, le 28 août 1966, se déroulait dans la chapelle conventuelle du collège Notre-Dame-des-Servites, Ayer's Cliff, comté de Stanstead, la cérémonie de profession solennelle et perpétuelle du Frère Paul-André-Marie, de l'Ordre des Servites de Marie.

Présidée par le R. P. Michel-Marie Sincerny qui reçut également la profession au nom et à la place du R. P. Prieur général, Joseph-Marie Laftus, la messe fut concélébrée par les RR. PP. Marcel-Marie Décarie, prieur du couvent d'Ottawa et maître des scolastiques, Etienne-Marie Gagnon, régent des études de la province Servite canadienne, J.-Philippe-Marie Lajeunesse, professeur au Collège Notre-Dame-des-Servites d'Ayer's Cliff et le P. Stanislas-Marie Lapalme également professeur au même endroit et secrétaire conventuel ainsi que M. l'abbé Tancrède Labrecque procureur au Séminaire de Sherbrooke.

Le frère Paul-André-Marie (P.-Emile Mailhot) est né à Ste-Julienne le 6 avril 1941. Il est le fils de M. et Mme Jean-Paul Mailhot et le frère de Mlle Gisèle Mailhot, institutrice à Montréal et de M. Marcel Mailhot étudiant en sciences sociales à l'Université de Montréal. Outre sa famille étaient présents à la cérémonie la R. S. Louise-Marie SS. CC. J. M. de Joliette, MM. et Mmes Paul Martel de Montréal, Paul Payette de L'Assomption, MM. Michel Mailhot et Claude Mailhot de Joliette, Gérard Landry de Ste-Julienne, René Mailhot et Claude Mailhot de Joliette, Gérard Landry de Ste-Julienne, René Mailhot du même endroit et Mlles Carmelle Venne, é.i., de Joliette et Nicole Hogue, institutrice de Montréal.

L'Ordre des Servites de Marie, fondé en 1233, a transplanté un rameau bien vigoureux en terre canadienne en mars 1912. Parmi leurs maisons, mentionnons le Collège Notre-Dame-des-Servites d'Ayer's Cliff qui dispense l'enseignement au niveau de la 8e année à la 11e et le Pavillon St-Philippe situé au campus étudiant St-Augustin de Cap-Rouge pour le cours collégial jusqu'au B.A. en philosophie.

L'Ordre des Servites tient à servir l'Eglise dans tous les genres d'apostolat qui se présentent à lui: ministère de la Parole en paroisse, dans les missions, en prédication, aumônerie, chapelinat enseignement, catéchèse, etc...

Le Frère Paul-André-Marie poursuit actuellement ses études théologiques à la faculté dominicaine d'Ottawa. Nous lui présentons nos meilleurs voeux de persévérance au service de Dieu, de l'Eglise et de ses frères, les hommes. Un ami

Ste-Marie Salomé

NOCES D'OR

Nos félicitations et nos voeux de longue vie à M. et Mme Henri Mireault qui viennent de célébrer leurs noces d'or.

Félicitations à ceux qui ont dépassé ce cap de la "cinquantaine": MM. et Mmes Ls-Joseph Gaudet, 51 ans; Ovide Melançon, 52 ans; Charles (à Moïse) Bourgeois, 64 ans; Arthur Dalpé, 56 ans; Henri Lord, 58 ans; Marcel (à Jules) Melançon, 62 ans, ainsi qu'à Mme Ernest Lord qui a célébré son 90e anniversaire de naissance.

PROMPT RETABLISSEMENT

A MM. Arthur Tremblay et Athanase Sincerny à l'hôpital; à M. J.-Emile Mireault en convalescence.

VOIRIE

Depuis février dernier, dans le haut du Ruisseau Vacher Sud, on ne passe pas sans rencontrer de mesureurs de chemin. Si enfin on décide à élargir le rang, que la route ne soit pas fermée pour des simples ponceaux. On a crié à l'évolution dans tous les domaines alors qu'on semble avoir rétrogradé dans les routes: aujourd'hui on ferme un chemin pour jeter un pont sur un simple coulée.

TRANSACTIONS

M. Denis Grenier a acquis dernièrement la maison de M. Guy Mireault;

M. Mireault se construit près de son moulin;

M. Denis Gaudet, garagiste, et M. Pierre Bourgeois, menuisier, viennent de prendre possession de leur maison ainsi que Martial Morel.

Le logis de M. Morel est maintenant occupé par M. et Mme Garceau, venus de St-Ambroise, et qui ont été engagés comme concierges à l'école.

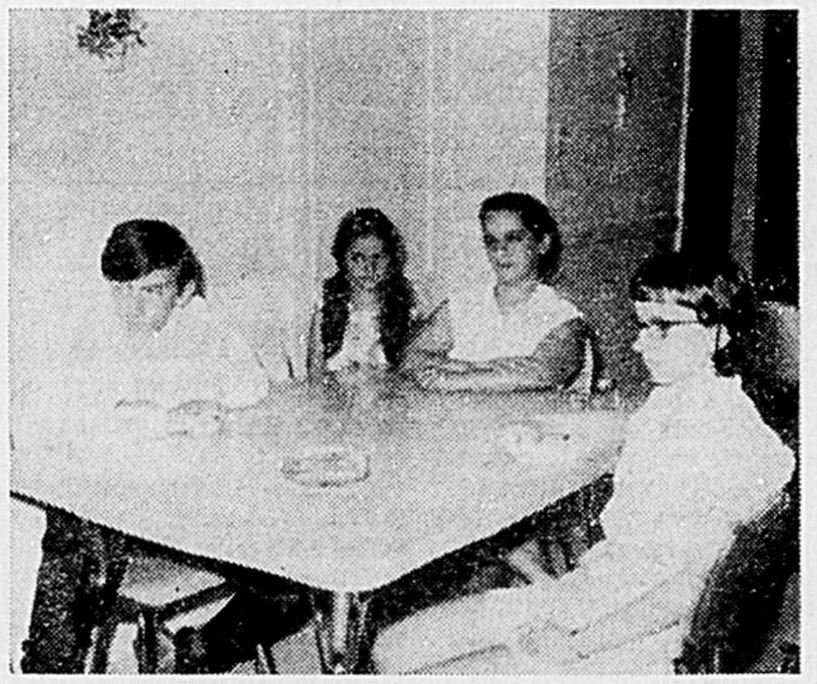


qui dit AJAX détruit la saleté?

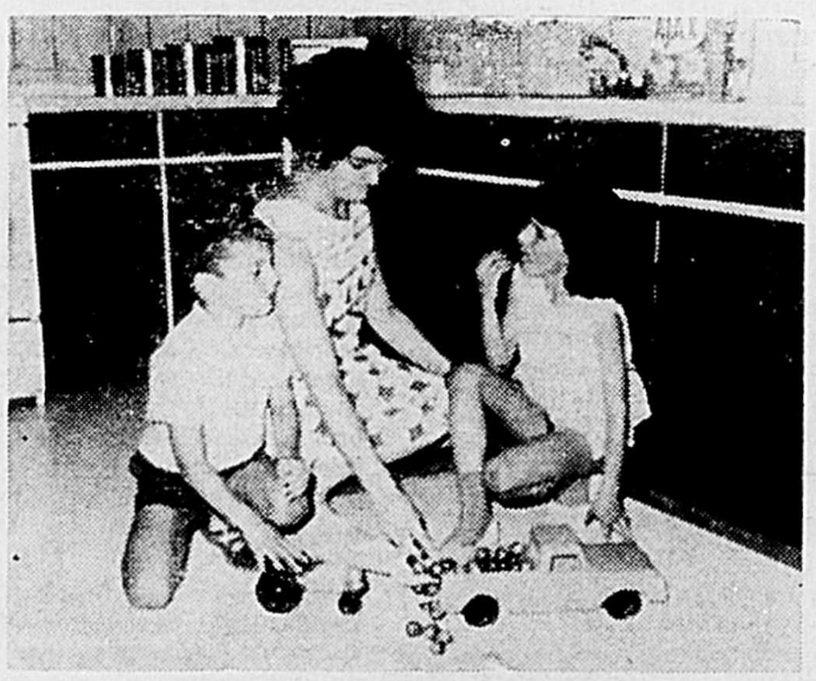
ces ménagères de Joliette...voilà qui le dit!



MADAME JEAN PERREAU
279, rue St-Joseph
mère de 1 enfant



MADAME GERARD BEAUDRY
487, rue Richard
mère de 6 enfants



MADAME GABRIEL BONIN
100, rue Principale, St-Thomas
mère de 2 enfants



MADAME F. CHAPUT
237, rue St-Joseph
mère de 9 enfants

Voyez comment le Détersif Ajax rend votre linge éclatant de propreté